



# LA BIODIVERSITE SUR LE TERRITOIRE DU GRAND NANCY

## TOME I : ETAT DES LIEUX DES CONNAISSANCES



Expertise et gestion des espaces naturels • Assistance à la mise en place de politiques environnementales  
Communication visuelle • Edition scientifique naturaliste • Formation professionnelle • Voyages • Photothèque

**Siège Social :**

22, bd Maréchal Foch – BP 58 – 34140 Mèze

Tél : 04 67 18 46 20 – Fax : 04 67 18 46 29 - e-mail : [siegesocial@biotope.fr](mailto:siegesocial@biotope.fr)

**Agence Nord Est**

2, bis rue Charles Oudille – 54600 Villers-lès-Nancy

Tél : 03 83 28 25 42 – Fax : 03 83 27 13 61 - e-mail : [agencenorddest@biotope.fr](mailto:agencenorddest@biotope.fr)



# **LA BIODIVERSITE SUR LE TERRITOIRE DU GRAND NANCY**

## **TOME I : ETAT DES LIEUX DES CONNAISSANCES**

**BIOTOPE, 2009**



# Sommaire

---

I.	RESUME .....	7
II.	INTRODUCTION .....	9
II.1.	RAPPEL DU CONTEXTE.....	9
II.2.	OBJECTIFS DE L'ETUDE.....	10
III.	EQUIPE ET METHODE.....	11
III.1.	EQUIPE.....	11
III.2.	ETAPES .....	11
III.3.	BIBLIOGRAPHIE.....	12
III.4.	CONSULTATIONS.....	13
III.5.	DEFINITION DE LA TYPOLOGIE ET DECOUPAGE DU TERRITOIRE .....	15
III.5.1.	La typologie.....	15
III.5.2.	La méthode de cartographie .....	18
III.6.	CREATION DE LA BASE DE DONNEES .....	20
IV.	ETAT DES LIEUX.....	22
IV.1.	ETAT DE LA CONNAISSANCE SUR LE TERRITOIRE .....	22
IV.1.1.	Les périmètres officiels .....	22
IV.1.2.	Les autres secteurs gérés ou suivis par des organismes partenaires.....	23
IV.1.3.	Synthèse de la bibliographie .....	24
IV.1.4.	Synthèse des consultations .....	27
IV.2.	CARTOGRAPHIE SYNTHETIQUE DES SITUATIONS .....	33
IV.2.1.	Les principales interprétations .....	33
IV.2.2.	Quelques chiffres pour mieux comprendre .....	34
V.	STRATEGIE : LA TRADUCTION D'UNE VOLONTE POLITIQUE FORTE EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITE.....	45
V.1.	LE « QUOI FAIRE ».....	45
V.2.	LE « COMMENT FAIRE » .....	47
V.3.	LE « AVEC QUI METTRE EN OEUVRE » .....	48
VI.	LES OBJECTIFS .....	49

VI.1.	AMELIORER LES CAPACITES D’ACTION DU GRAND NANCY.....	50
VI.2.	AMELIORER LA CONNAISSANCE NATURALISTE .....	50
VI.3.	PRESERVER LES ESPECES ET MILIEUX.....	51
VI.4.	AMELIORER LA FONCTIONNALITE ECOLOGIQUE.....	51
VI.5.	AMELIORER L’ACCES A LA NATURE .....	52
VI.6.	DEVELOPPER LES ECHANGES AVEC LES TERRITOIRES FRONTALIERS .....	52
VI.7.	COMMUNIQUER ET SENSIBILISER .....	52
VI.8.	AMELIORER LA PRISE EN COMPTE DE LA BIODIVERSITE DANS TOUT TYPE D’AMENAGEMENT .....	53
VI.9.	AMELIORER LE CADRE DE VIE.....	53
VI.10.	CREER UN OBSERVATOIRE DE LA POLITIQUE BIODIVERSITE. ....	53
VII.	BIBLIOGRAPHIE .....	54
VIII.	PROCHAINES ETAPES DE LA MISSION .....	56
IX.	ANNEXES.....	57
IX.1.	GRILLE DE CONSULTATION .....	58
IX.2.	BASE DE DONNEES (BDD) .....	64
IX.3.	LEXIQUE .....	66



# I. RESUME

## Etat de la connaissance sur le Grand Nancy

Besoin de communication, de formation, de sensibilisation pour une prise en compte à tous les niveaux de la biodiversité.

De nombreuses études, pour beaucoup très ciblées ;

Une connaissance jugée incomplète et la nécessité d'une mise à jour ;

Besoin d'une connaissance globale, de données sur l'ensemble du Grand Nancy :

- Cartographie des habitats,
- Atlas des espèces.

Besoin d'évaluation et de bilan des actions entreprises :

- Beaucoup d'études sans suivi,
- Peu de retour sur les actions entreprises.

## La biodiversité sur le Grand Nancy

Plus de 50% du territoire sont des milieux naturels ou semi-naturels.

Le tissu urbain présente des surfaces notables en espaces verts, véritables atouts pour la prise en compte de la biodiversité :

- Des jardins privés comme zones relais et de développement de la biodiversité.
- Les zones « vertes » périurbaines qui représentent des enjeux majeurs pour la biodiversité à prendre en compte dans l'aménagement du territoire.

Des « grands sites » naturels :

- **Plateau de Malzéville** (7 espèces rares et protégées au niveau national dont le *Fumana couché*)
- **Plateau de Villers** (*Trèfle scabre*)
- **Forêt de Haye** (*Lys martagon*, *Violette blanche*, *Carex pilosa*, *Mélampyre à crêtes*)
- **La Meurthe** présente une vallée alluviale rétrécie en zone urbaine, mais encore assez large au sud
- **Les Coteaux et leurs pelouses**

Deux espèces « phare » :

- **Crapaud calamite** (*Bufo calamita*)
- **Faucon Pèlerin** (*Falco peregrinus*)

## Les enjeux sur le Grand Nancy

La connaissance naturaliste : mise à jour et amélioration

Les moyens de l'action : des Hommes et des compétences

La communication : information, sensibilisation, animation

La formation : impliquer les services, faire prendre conscience et encourager les initiatives

Les partenariats : cohérence dans les actions, qualité et suivi des projets

## Les grandes orientations stratégiques

Améliorer la connaissance afin de parfaire l'action.

Définir une politique biodiversité qui s'intègre dans une approche globale de l'environnement, en complémentarité aux actions d'ores et déjà lancées comme le Plan Paysage, la politique de gestion des déchets, la gestion raisonnée des ressources énergétiques, ...

Définir une politique ambitieuse, bénéficiant d'une bonne lisibilité.

Créer un lien sur la thématique Biodiversité entre les services du Grand Nancy, à travers de la transmission d'information, de la sensibilisation et de la formation.

Développer les échanges avec les partenaires scientifiques, administratifs et associatifs traitant de biodiversité.

Développer l'accès à la biodiversité, améliorer les vitrines et promouvoir l'image d'un Grand Nancy nature.

## II. INTRODUCTION

*Cf. Carte 1 : Territoire du Grand Nancy*

*Cf. Carte 2 : Les communes du Grand Nancy*

### II.1. RAPPEL DU CONTEXTE

La question de la biodiversité sur les territoires des grandes agglomérations est un thème d'étude relativement nouveau. Si de nombreuses intercommunalités se sont effectivement lancées dans la prise en compte ponctuelle d'enjeux, à l'image de la Communauté Urbaine du Grand Nancy (déjà plus de 10 ans depuis la Charte d'environnement), rares sont celles qui ont passé le pas d'une prise en compte globale et forte de la biodiversité dans leur projet d'aménagement.

Avec son Agenda 21, le Grand Nancy et ses partenaires ont d'ores et déjà marqué leur volonté de mieux intégrer la biodiversité dans chacun de leurs projets et d'assurer la protection et la gestion des milieux naturels sur leur territoire. Le Plan Paysage apporte certaines réponses, notamment en stratifiant plus clairement le territoire et ses enjeux.

Aujourd'hui, le Grand Nancy souhaite aller encore plus loin avec l'établissement d'un **recueil stratégique, réfléchi et global des orientations favorables à une meilleure prise en compte de la biodiversité** sur son territoire. Au-delà de la vocation que nous comprenons tous, ce souhait doit venir répondre aux besoins des habitants ou visiteurs du Grand Nancy : besoin de nature, qualité du cadre de vie, loisirs, sont autant d'autres critères qui témoignent de la nécessité de prendre en compte la biodiversité qui a bien, au-delà de sa valeur écologique, une valeur culturelle et sociale.

## II.2. OBJECTIFS DE L'ETUDE

Cette étude a pour objectif de :

- Faire le point sur l'état de la connaissance en matière de biodiversité et plus globalement d'environnement ;
- Définir une typologie des situations correspondant aux volets écologiques et biologiques présents sur le territoire de la Communauté Urbaine du Grand Nancy ;
- De proposer des axes d'intervention stratégiques pour une meilleure prise en compte de la biodiversité à diverses échelles et sur la base de divers points d'entrée.

Cette stratégie globale et concertée de préservation et de gestion de la biodiversité sur le territoire du Grand Nancy englobe :

- Les mesures permettant de maintenir la biodiversité existante voire la mise en place de mesure de restauration.
- Le fait de mener une approche relevant du développement durable et prenant en compte l'évolution climatique et le maintien du biotope.
- La mise en place de mesures d'accompagnement à cette approche : appui technique, formation, suivi, ...
- La valorisation du patrimoine à des fins touristiques, pédagogiques, éducatives afin de redonner le goût d'observer et donc de respecter.

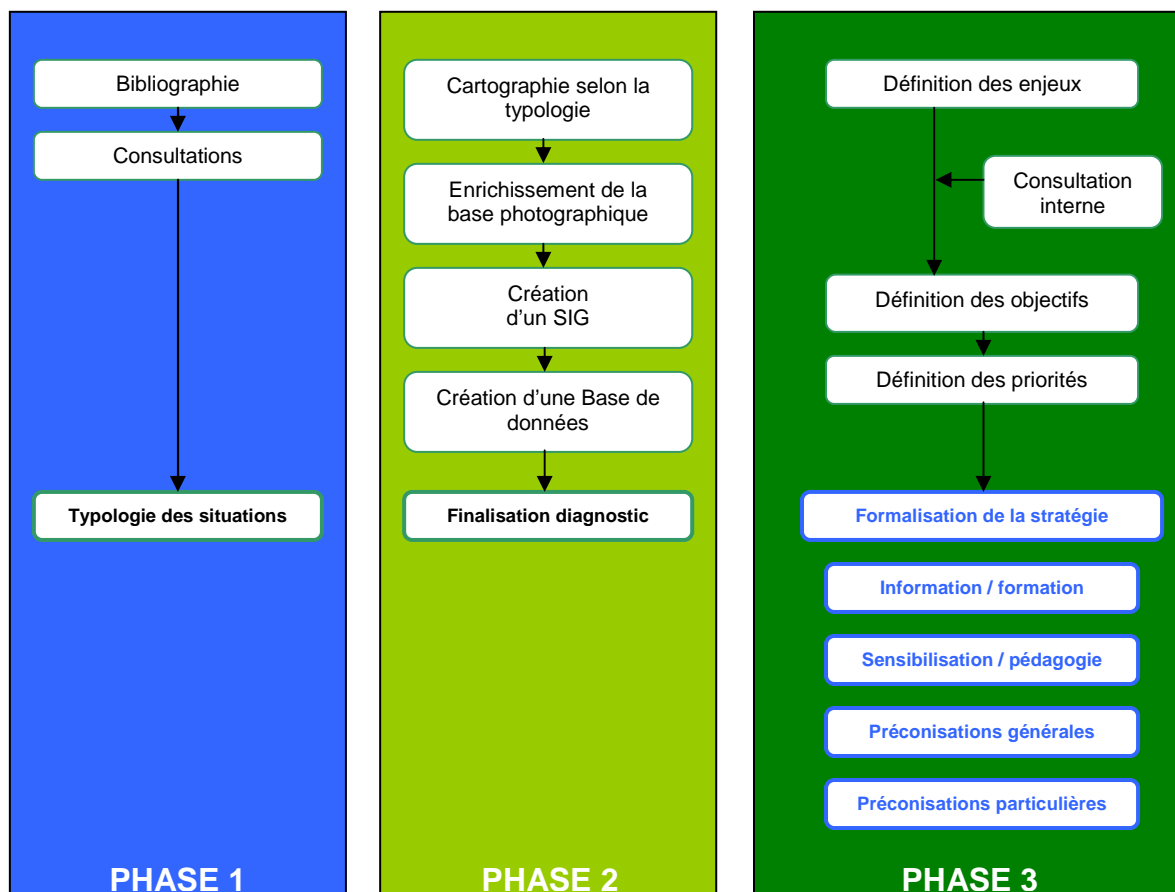
## III. EQUIPE ET METHODE

### III.1. EQUIPE

La constitution d'une équipe pluridisciplinaire a été nécessaire afin d'étudier les différents volets de cette étude :

EQUIPE DE TRAVAIL	
Personnes	Fonction
Stéphane CHEMIN	Directeur d'étude : approche globale de l'étude, coordination d'ensemble, développement méthodique
Aurélie CAROD	Consultations
Laure KIPPEURT	Assistance au directeur d'étude
Frédéric MONY	Base de données et géomatique
Johanna BONNASSI	Cartographie et la phase de terrain
Céline MENARD	Contrôle qualité

### III.2. ETAPES



### **III.3. BIBLIOGRAPHIE**

L'ensemble des documents disponibles auprès de la Communauté urbaine du Grand Nancy et de ses partenaires a été recensé et a fait l'objet d'une analyse critique. L'objectif était ici de :

- Faire le point sur l'état des connaissances ;
- Commenter les éventuelles préconisations formulées ;
- Préciser les manques ou zones d'ombres dans la connaissance ;
- Identifier les projets d'amélioration de la connaissance ou mission en cours ;
- Proposer et hiérarchiser des pistes pour l'amélioration des connaissances et le comblement des zones d'ombres.

### III.4. CONSULTATIONS

Une large consultation auprès d'une vingtaine d'acteurs de l'environnement a été réalisée. Le tableau ci-dessous présente la liste des personnes consultées :

CONSULTATIONS	
Structures	Contacts
Agence de l'eau	Mme Marie LEMOINE
Direction Régionale de l'Environnement	M. Sébastien HESSE
Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt	M. Régis LORTON
Conseil Général de Meurthe-et-Moselle	Mme Murielle BALLIE et M. Yann DISSAC
Parc Naturel Régional de Lorraine (et SLE)	M. Laurent GODE
Communauté Urbaine du Grand Nancy	Mme Estelle LECLAIRE M. Frédéric PERROLLAZ Mme Romaine RIVIERE M George CORNU
Conservatoire des Sites Lorrains (et Commission Amphibiens/reptiles)	M. Damien AUMAITRE
Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement	M. Cyril GALLE
Conservatoire et Jardins Botaniques de Nancy	M. Guy SEZNEC
Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage	Mlle COURTE
Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu aquatique	M. Pierre POMMERET
Agence de Développement et d'Urbanisme de l'Aire Nancéenne	Mme Hélène BUCHELI
Comité Départementale de Tourisme 54	Mme Véronique FACQ
Fédération Départementale des Chasseurs	M. Bruno HECKENBENNER
Association FLORAINE	M. François VERNIER
Meuse Nature Environnement	M. Bruno BISSOT
Ligue de Protection des Oiseaux	M. Jean-Yves MOITROT
Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (et Groupement d'Etudes des Mammifères de Lorraine)	M. Jean-Baptiste SCHWEYER
Chambre d'agriculture	Mme Nicole LE BRUN et Mme Corine REVEST
CPEPESC	M. Christophe BOREL
Direction Départementale de l'Équipement	<i>Suite à un appel téléphonique, structure n'ayant pas été rencontrée car ne possédaient pas d'informations pour ce dossier</i>
Mirabelle - LNE	<i>Suite à un appel téléphonique, structure n'ayant pas été rencontrée car ne possédaient pas d'informations pour ce dossier</i>
COL	<i>Suite à une conversion téléphonique, structure n'ayant pas souhaitée être consultée</i>
Neomys	<i>Suite à une conversion téléphonique, structure n'ayant pas souhaitée être consultée</i>

Ces entretiens poursuivaient différents objectifs :

- Faire le point sur l'état des connaissances bibliographiques, en estimer le besoin de réactualisation et/ou de complément (ancienneté, fiabilité des données, ...).
- Définir des grands enjeux partagés pour le territoire du Grand Nancy du point de vue de sa richesse écologique.
- Elargir la thématique de biodiversité jusqu'aux notions traitant du développement durable.
- Faire le point sur la perception de la politique environnementale de la Communauté urbaine du Grand Nancy.

Chaque consultation a fait l'objet de l'envoi préalable d'une grille de consultation afin de faciliter les échanges (cf annexe).

Après l'entretien, nous avons réalisé un compte-rendu qui a été systématiquement renvoyé aux personnes consultées. Chaque structure avait ainsi la possibilité de vérifier que leurs propos avaient bien été retranscrits, d'échanger avec leurs collaborateurs, d'apporter des compléments éventuels.

Ces comptes-rendus de consultation ont fait l'objet d'une analyse afin de faire ressortir les grandes tendances, et les premiers axes de réflexion.

L'ensemble des comptes-rendus et leur synthèse ont été regroupés au sein d'un rapport à destination unique des services techniques du Grand Nancy. Ce rapport constituant un document de travail. Nous n'en présentons donc ici que les conclusions les plus pertinentes par rapport à notre problématique.

## III.5. DEFINITION DE LA TYPOLOGIE ET DECOUPAGE DU TERRITOIRE

Au préalable, rappelons que cette cartographie a pour but de faire ressortir les enjeux en termes de biodiversité. Ce travail s'effectuant à l'échelle d'un vaste territoire, il n'a pas pour objet d'obtenir une précision fine et ne constitue pas une cartographie des habitats naturels de la Communauté urbaine du Grand Nancy.

Sa lecture nécessite de prendre connaissance de la typologie et de la méthode utilisée ainsi que des fiches de description des différentes entités.

### III.5.1. LA TYPOLOGIE

Afin de répondre au mieux à l'objectif de la cartographie, une typologie des différentes grandes situations a été définie.

Nombreux sont les facteurs tels que l'occupation du sol, la topographie, l'hydrographie, les activités humaines, etc. qui définissent les caractéristiques particulières d'une zone. Les activités humaines quant à elles vont directement influencer les éléments de la biodiversité.

On peut ainsi définir des grandes catégories de situations présentant des conditions écologiques, des cortèges d'espèces et des mosaïques de milieux spécifiques et donc des enjeux particuliers.

Au sein du territoire du Grand Nancy, les situations suivantes peuvent être distinguées :

- Les espaces aquatiques.
- Les espaces fermés.
- Les espaces ouverts entretenus par des activités agricoles.
- Les espaces anthropisés.

Ce premier découpage du territoire peut être affiné en fonction de certains critères présentant un enjeu notable en termes de biodiversité à l'échelle du Grand Nancy. La typologie choisie pour la cartographie est donc la suivante :

#### III.5.1.1. Les espaces aquatiques

Deux entités peuvent être distinguées :

- **Les eaux courantes** : Elles comprennent les grands cours d'eau qui traversent le territoire ainsi que le canal de la Marne au Rhin et le canal de Jonction.
- **Les eaux stagnantes** : Seuls les gros bassins de décantation au sud du territoire ont été distingués. Bien qu'étant très artificialisés, ils présentent un enjeu très important car à leurs abords se développent des milieux halophiles très particuliers et leur situation dans la vallée de la Meurthe leur confère un

intérêt particulier pour la faune et notamment les oiseaux. Néanmoins, ces milieux seront traités plus en détails dans la description de la zone alluviale.

Remarque : n'ont pas été distinguées les petites mares qui sillonnent le territoire, notamment au niveau de la Meurthe pour un souci de lisibilité de la carte. Ces milieux aquatiques seront néanmoins traités plus en détail dans la description de la zone alluviale.

### III.5.1.2. Les espaces fermés

Ils correspondent aux zones boisées, du massif forestier au petit bois.

### III.5.1.3. Les espaces ouverts entretenus par des activités agricoles

Ces milieux sont très diversifiés et présentent un enjeu important en terme de biodiversité. En fonction de leur situation et de leur mode d'exploitation, ils peuvent accueillir des cortèges d'espèces très différents (zones humides, zones sèches, etc.). C'est pourquoi, il a été judicieux de les séparer en différentes catégories :

- **Les pelouses sèches<sup>1</sup> présentes sur les plateaux et les coteaux** (plateau de Villers, plateau de Malzéville, ...).



- **Les zones alluviales** sur lesquelles prédominent les prairies humides (vallée alluviale de la Meurthe, ...).



- **Les mosaïques agricoles** de plaine dominées par les cultures.



---

<sup>1</sup> Milieux herbacés se développant sur des sols calcaires souvent en forte pente (coteaux rocheux). Ces sols sont pauvres en éléments nutritifs, peu profonds et ne retiennent pas l'eau.

#### III.5.1.4. Les espaces anthropisés

Ces espaces sont également très diversifiés. Ils peuvent présenter des paysages et des cortèges d'espèces très différents et représenter des enjeux plus ou moins importants pour la biodiversité. C'est pourquoi ont été distinguées ces différentes catégories :

- **Les zones urbaines** : Elles correspondent aux zones d'habitations. En fonction de la densité de l'urbanisation, une place plus ou moins importante est faite au développement de parcs publics ou jardins privés favorables à la biodiversité. C'est pourquoi trois niveaux (correspondant également à des niveaux croissant en termes d'enjeux pour la biodiversité) ont été distingués:
  - ❖ **Les zones urbaines à forte densité** : Elles sont principalement constituées d'habitations avec très peu d'espaces verts ou de jardins privés. Ces zones ne permettent qu'une expression très limitée de la biodiversité. En terme de photo interprétation, elles correspondent à des secteurs où les espaces « verts » représentent moins de 10% des surfaces.
  - ❖ **Les zones urbaines à densité moyenne** : Ce sont des zones d'habitations situées au cœur de l'agglomération mais dont les espaces verts et les jardins privés sont suffisamment représentés pour permettre l'expression de la biodiversité associée à ces milieux. En terme de photo interprétation, elles correspondent à des secteurs où les espaces « verts » représentent entre 10 et 50% des surfaces.
  - ❖ **Les zones urbaines à faible densité** : Ces zones d'habitations sont principalement constituées de maisons individuelles. Les jardins sont fortement représentés et sont en contact étroit avec les milieux naturels qui entourent le Grand Nancy. C'est par ces villages situés à la périphérie de l'agglomération que certaines espèces peuvent pénétrer dans les zones plus urbanisées du centre. Ils constituent donc un enjeu important en tant que corridors. En terme de photo interprétation, elles correspondent à des secteurs où les espaces « verts » représentent plus de 50% des surfaces.
- **Les jardins et parcs** : Ces espaces peuvent représenter des lieux de vie mais également des relais important au sein de corridors écologiques. C'est pourquoi ils ont fait l'objet d'une catégorie particulière. Deux types sont distingués en fonction du statut foncier des sites :
  - ❖ **Les jardins privés et assimilés** : Cette distinction est importante car le Grand Nancy peut facilement mettre en place des actions de gestion favorables à la biodiversité sur les parcs et jardins publics. Il est à noter que pour un souci de lisibilité de la carte, tous les espaces verts publics n'ont pas été représentés (les plus petits ne sont pas cartographiés). Néanmoins, le Grand Nancy a connaissance de leur localisation et les problématiques liées aux grands espaces verts sont applicables à ces petits espaces.
  - ❖ **Les parcs et jardins communautaires et communaux** : Ils correspondent à des secteurs où prédominent les jardins et vergers privés, souvent installés sur les coteaux. Ces milieux sont très intéressants et variés en fonction de la gestion qui est appliquée.

- **La dernière sous-partie nommée « divers » comprend :**

- ❖ **Les zones de loisirs ouvertes :** Il nous a semblé judicieux de créer une catégorie pour ces milieux. En effet il existe sur le territoire du Grand Nancy, quelques grands espaces ouverts de loisirs (aérodrome, hippodrome) qui peuvent également représenter des corridors, voire des milieux où se développent des espèces remarquables. Par contre, les petits terrains de sports épars au sein du Grand Nancy ont été intégrés aux zones urbaines.
- ❖ **Les parcs d'activités diverses :** Ces zones constituées de grands bâtiments sont également souvent parsemées de grands espaces verts mis en pelouse ou en friche. Se pose alors la question de la gestion de ces parcelles pouvant abriter de nombreuses espèces ou de leur intérêt en terme de corridors, d'où l'importance de leur cartographie.

Le tableau ci-dessous fait la synthèse de la typologie présentée ci-dessus :

<b>TYPLOGIE UTILISEE POUR LA CARTOGRAPHIE</b>			
<b>Grands types</b>	<b>Sous types</b>	<b>Types</b>	<b>Abréviation</b>
<b>Espaces fermés</b>	-	<i>Zones boisées</i>	<i>ZB</i>
<b>Espaces ouverts</b>	-	<i>Zones alluviales</i>	<i>ZA</i>
		<i>Pelouses sèches</i>	<i>PS</i>
		<i>Mosaïques agricoles</i>	<i>MA</i>
		<i>Bassins de décantation</i>	<i>BI</i>
<b>Espaces aquatiques</b>	-	<i>Cours d'eau ou canaux</i>	<i>CE</i>
		<i>Zones urbaines à forte densité</i>	<i>ZU1</i>
<b>Espaces anthropisés</b>	Zones urbaines	<i>Zones urbaines à densité moyenne</i>	<i>ZU2</i>
		<i>Zones urbaines à densité faible</i>	<i>ZU3</i>
		Jardins et parcs	<i>Jardins privés et assimilés</i>
	Divers	<i>Parcs et jardins communautaires et communaux</i>	<i>JPU</i>
		<i>Zones d'activités diverses</i>	<i>ZIZA</i>
		<i>Zones de loisirs</i>	<i>ZL</i>






### **III.5.2. LA METHODE DE CARTOGRAPHIE**

La cartographie s'est appuyée sur la photo-interprétation complétée par une phase de visites de terrain sur des zones à préciser.

Les entités cartographiées sont les plus homogènes possibles. Cependant, il faut interpréter les résultats en termes d'occupation du sol dominante. Ainsi, il n'est pas exclu que dans un polygone « Mosaïque agricole » il puisse y avoir quelques habitations éparses ou une petite zone d'activité qui auront été considérées comme « négligeables » à l'échelle du territoire cartographié et des objectifs d'une stratégie. Dans le même ordre d'idée, un bosquet au sein d'une matrice agricole n'est pas individualisé, il est inclus dans la mosaïque agricole.

Cette cartographie a nécessité un choix d'attribution pour des situations peu distinctes. Néanmoins, pour rester le plus objectif possible, une grille de 200x200 mètres a été superposée à l'orthophotoplan : les entités de « moins de quatre carrés » ont ainsi été considérées comme négligeables et incluses dans une plus grande entité adjacente. Autant que possible, cette inclusion s'est faite dans une certaine logique, en gardant en tête l'objectif des enjeux en termes de biodiversité. Par exemple, une petite zone d'activité sera préférentiellement incluse dans une zone urbaine à densité moyenne plutôt que dans une zone boisée. Les éventuelles exceptions concernent des zones à enjeux pour la biodiversité qu'il a été opportun de différencier.

Les limites des polygones utilisés sont des repères facilement observables et identifiables tel que des routes, canaux ou limites de parcelles.

<b>METHODE DE CARTOGRAPHIE</b>	
<b>Illustrations</b>	<b>Explications</b>
	<b>Etape 1 :</b> La base est la photographie aérienne de 2005, du Grand Nancy
	<b>Etape 2 :</b> Une grille de carrés de 200 m par 200 m est superposée pour faciliter la délimitation des entités
	<b>Etape 3 :</b> Des polygones sont dessinés par zones possédant les mêmes types définis dans la typologie. Les entités de « moins de quatre carrés » sont considérées comme négligeables et incluses dans une plus grande entité adjacente
	<b>Etape 4 :</b> Une analyse thématique des polygones est construite
	<b>Etape 5 :</b> Dans le rendu final, la grille qui n'était qu'une aide à la décision est soustraite pour faciliter la lecture de la carte

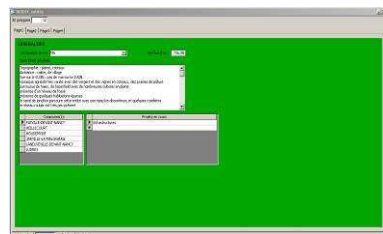
Cette typologie des situations écologiques est liée à une base de données sous access.

### III.6. CREATION DE LA BASE DE DONNEES

A chaque entité (« Id polygone ») définie dans la cartographie, nous avons adjoint une base de données qui en fait la description. Cette base de données a été construite sous Access. Elle est constituée de 4 volets :

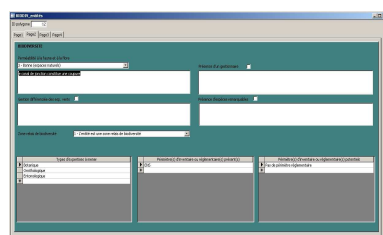
➤ **Volet Généralités :**

Il présente le code de l'occupation du sol, sa superficie, une description de l'entité, les communes concernées par le découpage de l'entité, et les projets qui sont à venir sur ce secteur.



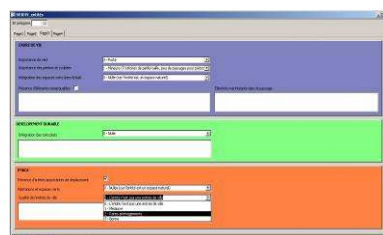
➤ **Volet Biodiversité :**

Il présente les informations sur la perméabilité du secteur à la faune et à la flore, la présence de gestion différenciée favorable à la faune et à la flore, la présence éventuelle d'un gestionnaire identifié, la présence éventuelle d'espèces remarquables, si le secteur peut être une zone relais pour la biodiversité, notamment dans le cadre d'un corridor, le type d'expertises naturalistes à mener en priorité, la présence d'un périmètre d'inventaire ou réglementaire, ou la possibilité d'en proposer un.



➤ **Volets Cadre de vie, Développement durable, Perception :**

Il donne une estimation de l'importance du « vert » dans l'environnement, ce qui, sans être un parallèle systématique avec la biodiversité, apporte une information sur l'importance des espaces verts, des espaces boisés, des jardins ou encore des alignements d'arbres et autres plates bandes. Sont également présentés l'importance locale des piétons et cyclistes, l'intégration des espaces verts dans le bâti, la présence d'éléments remarquables ou d'éléments mal intégrés dans le paysage.



Pour ce qui est du Développement durable, nous avons mentionné ici l'importance des toits plats qui pourront être à terme des éléments intéressants sur lesquels axer des stratégies d'économie d'eau ou de plantations.

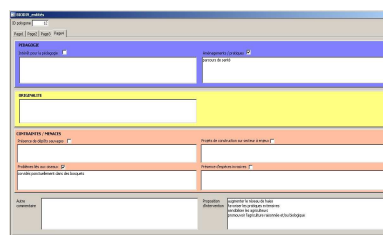
Pour ce qui est de l'Image, nous signalons la présence d'artères de circulation importantes, notamment en entrée de ville, la présence de plantations et d'espaces verts à vocation d'embellissent local et plus directement la qualité de l'entrée de ville.

➤ **Volet Pédagogie, Originalité, Contraintes et Menaces :**

Pour ce qui est de la pédagogie, il présente l'intérêt particulier de réaliser de la pédagogie.

Nous listons également les éventuelles originalités.

En terme de contraintes et menaces, nous informons de la présence de dépôts sauvages, d'éventuels problèmes liés aux oiseaux, de la présence d'espèces invasives, de projets de construction



Enfin, nous intégrons un point de commentaire final où nous avons listé, sur site, les propositions d'intervention, à la suite de nos observations, afin d'en conserver une trace.

Cette base de données est consultable au Grand Nancy.

Notre passage sur le territoire ne consistait pas en un relevé exhaustif de toutes ces informations, mais devait permettre d'avoir une bonne connaissance générale du territoire, des enjeux et éventuelles contraintes.

**Cette base de données est construite et sera renseignée au fur et à mesure de l'amélioration des connaissances sur le Grand Nancy. La base de données renvoie à la carte des situations écologiques (cartes 6 et 8). Le numéro de chaque polygone (carte 8) renvoie à un identifiant (ID) dans la base de données.**

## IV. ETAT DES LIEUX

### IV.1. ETAT DE LA CONNAISSANCE SUR LE TERRITOIRE

#### IV.1.1. LES PERIMETRES OFFICIELS

*Cf. Carte 3 : Périmètres officiels réglementaires et d'inventaires sur le territoire du Grand Nancy*

Le territoire du Grand Nancy comporte de nombreux périmètres qui relèvent d'un classement officiel :

- **Espaces Naturels Sensibles du département, un outil de protection des espaces naturels**, ils sont au nombre de trois pour le Grand Nancy : les fonds de Toul et le Vallon de Bellefontaine (une petite partie se situe sur le Grand Nancy), le plateau de Malzéville et le Canal de Jonction. Ces trois sites appartiennent également aux **Espaces Naturels Remarquables**. Ce sont des endroits fréquentés régulièrement le week-end, et qui présentent des enjeux différents. Le **canal de Jonction** est un secteur important du point de vue des corridors de déplacements comme pour le **vallon de Bellefontaine**. Le **plateau de Malzéville** est intéressant pour la flore et la faune associée à ses pelouses sèches.
- **Zone Spécial de Conservation (réseau Natura 2000)**, ne concerne que le **plateau de Malzéville** sur le territoire de la Communauté Urbaine du Grand Nancy.
- **Zones Nationales d'Intérêts Ecologique Floristique et Faunistique (ZNIEFF)**, sont présentent au niveau du **plateau de Malzéville** et du **bois des Falizières**, de **l'étang de Bellefontaine** et du **Vallon de Saint Barthélémy** et au niveau des **prairies de la Roanne**. Ces dernières se situent dans le secteur amont de la Meurthe qui est encore relativement préservé vis-à-vis de l'aval de la Meurthe, sur le territoire du Grand Nancy.
- **Sites classés et inscrits**, le Grand Nancy est réputé pour son important patrimoine bâti, en effet, de nombreux sites sont classés ou inscrits comme le Parc de la Pépinière, la Place Carnot, le Cours Léopold, etc.
- **Site inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO**, la place Stanislas est inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO.

#### **IV.1.2. LES AUTRES SECTEURS GERES OU SUIVIS PAR DES ORGANISMES PARTENAIRES**

On peut également noter un certain nombre d'acteurs de la gestion du milieu naturel qui gèrent, ou au moins suivent, des secteurs du Grand Nancy ayant un intérêt particulier pour la Biodiversité. Nous les présentons ci-dessous :

L'**Office National des Forêts** (ONF) est un gestionnaire d'espaces naturels important sur le Grand Nancy. Il gère le bois de l'Hôpital de Solvay, le centre thérapeutique de Villers et le parc de Brabois du Grand Nancy. L'ONF gère également les forêts communales de Dommartemont, Malzéville, Pulnoy, Saint-Max, Saulxures, Vandoeuvre ainsi que la forêt départementale de Haye.

Le **Conservatoire des Sites Lorrains** (CSL) devrait devenir gestionnaire des mares de substitution de Saulxures suite à la mise en place d'un Arrêté préfectoral de Protection de Biotope (APB). Actuellement, le CSL réalise des suivis des populations d'amphibiens sur ce site (Com. Pers. CSL).

L'**Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage** (ONCFS) réalise quant à lui, des comptages d'oiseaux hivernants sur la Meurthe lorsque le froid est important et durable.

La **Fédération départementale de chasse** réalise des Indices Kilométriques d'Abondance (IKA) sur le lièvre et le renard en zone péri-urbaine, sur la base de protocoles ONCFS.

Le **Conservatoire et Jardin Botanique de Nancy** (CJBN) suit certaines populations emblématiques rares et menacées sur tout le territoire de la Communauté Urbaine du Grand Nancy.

La **Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de Meurthe-et-Moselle** (FDPPMA54) envisage de mettre en place des Indices Biologiques Globaux Normalisés (IBGN) pour mesurer la qualité des cours d'eau, ainsi que des suivis de brochets et des suivis de la faune piscicole, particulièrement au niveau des barrages.

##### ***Les points à retenir :***

Des périmètres officiels importants sur le Grand Nancy, notamment un site du réseau Natura 2000, donc d'importance européenne.

Des acteurs gestionnaires de l'environnement et compétents qui s'investissent sur le territoire.

### IV.1.3. SYNTHÈSE DE LA BIBLIOGRAPHIE

La bibliographie des études réalisées sur le territoire du Grand Nancy, apportent de nombreuses informations, mais révèlent également des manques ou zones d'ombre identifiées dans le tableau ci-dessous :

ETAT DE LA CONNAISSANCE BIBLIOGRAPHIQUE						
Nom	Thématique	Etat des connaissances	Commentaires sur les préconisations formulées	Manques ou zones d'ombres dans la connaissance	Projets d'amélioration de la connaissance ou mission en cours	Proposition pour amélioration des connaissances et comblement des zones d'ombres
<b>Le plan paysage – Programme d'action, Grand Nancy, Nov. 2007</b>	« L'objectif du Plan de Paysage est de définir une nouvelle approche des projets urbains, que ce soit des projets d'extension, de restructuration urbaine mais aussi d'infrastructures et de préservation d'ensembles urbains, paysagers participant au cadre de vie des nancéiens. » Point de vue des actions	Connaissances des communes du Grand Nancy sur des sujets divers (éléments naturels forts et inscription de l'agglomération dans sa géographie, Meurthe, coteaux, relation ville/coteaux, paysage urbain existant et futur, paysage)	Mise en place de bandes enherbées d'au moins 5 m entre les berges des cours d'eau et les parcelles cultivées (difficile à faire accepter) Installation d'ambiance nocturne le long des berges (par lampes notamment) peut augmenter d'avantage la pollution lumineuse. Pourquoi mener une réflexion sur la réglementation de la publicité seulement aux abords des grands axes de communication ?	1 - Le tracé des cours d'eau souterrain du Grand Nancy est supposé. 2 - Pas d'identification des sections autoroutières dont les abords nécessiteraient un renforcement du rideau végétal. 3 - Pas d'identification des abords de voies ferrées dont les emprises autorise des aménagements paysagers favorables à leur insertion. 4 - Besoin de réaliser une étude élargie sur le Grand Nancy des exploitations agricoles car la SAU par ces dernières ne se limitent pas à ses limites administratives. 5 - Réaliser des études sur le foncier agricole et l'usage des différentes parcelles 6 - Réaliser une étude sur la faisabilité d'intégrer les agriculteurs dans l'entretien des paysages.	Pas à notre connaissance	1 - Réalisation de cartes plus précises des cours d'eau souterrains du Grand Nancy. 2 - Identifier les sections autoroutières dont les abords nécessiteraient un renforcement des végétaux. 3 - Identifier les voies ferrées dont les emprises autorisent des aménagements paysagers. 4 - Réalisation d'études des exploitations agricoles comprenant une partie sur le territoire du Grand Nancy. 5 - Réaliser une étude portant sur le foncier agricole. 6 - Réaliser une étude sur la faisabilité d'intégrer les agriculteurs dans l'entretien des paysages.
<b>Le plan paysage – Fiches communales, Grand Nancy, Nov. 2007</b>	« L'objectif du Plan de Paysage est de définir une nouvelle approche des projets urbains, que ce soit des projets d'extension, de restructuration urbaine mais aussi d'infrastructures et de préservation d'ensembles urbains, paysagers participant au cadre de vie des nancéiens. » Point de vue des communes	Mêmes remarques que précédemment	Mêmes remarques que précédemment	Mêmes remarques que précédemment	Pas à notre connaissance	Mêmes remarques que précédemment
<b>Etude de restauration et de mise en valeur de la Meurthe et de ses affluents et de préservation des zones d'expansion de crue de Rosières aux Salines à Nancy, Grand Nancy, Nov. 2007</b>	Faire un diagnostic de l'état de la Meurthe et de ses affluents avec des propositions de stratégies d'actions.	Etat des lieux précis et rédaction d'un diagnostic synthétique des cours d'eau, d'un point de vue des potentialités et des dysfonctionnements écologiques. Diagnostic du fonctionnement des zones inondables et des zones humides et un état des lieux des enjeux en zones sensibles.	L'utilisation de génie végétal sur les berges pourra induire une bonne image du Grand Nancy tout en protégeant et valorisant les cours d'eau.	Une modélisation globale de la Meurthe et de ses affluents, préalable incontournable à la définition précise de nombreuses actions (aires de ralentissement dynamique, protections rapprochées par digues, redimensionnement d'ouvrages, etc.). Concernant les zones humides, une amélioration de la connaissance naturaliste et de la fonctionnalité des milieux de la vallée de la Meurthe.	Pas à notre connaissance	Réaliser une étude sur la Meurthe et ses affluents. Réaliser une enquête auprès des naturalistes locaux ou réaliser des inventaires.
<b>Vergers conservatoires de Malzéville, Meuse Nature Environnement, 2005</b>	Liste des espèces présentes dans le verger conservatoire concerné.	Connaissances des différentes variétés d'arbres fruitiers de notre région.	Pas de préconisations	Certaines espèces ne sont pas identifiées	Pas à notre connaissance	Réaliser des identifications d'espèces, ou des analyses génétiques pour connaître les espèces.
<b>Vergers conservatoires de Maxéville, Meuse Nature Environnement, 2005</b>	Liste des espèces présentes dans le verger conservatoire concerné.	Connaissances des différentes variétés d'arbres fruitiers de notre région.	Pas de préconisations	Certaines espèces ne sont pas identifiées	Pas à notre connaissance	Réaliser des identifications d'espèces, ou des analyses génétiques pour connaître les espèces.
<b>Vergers conservatoires de Essey-lès-Nancy, Meuse Nature Environnement, 2005</b>	Liste des espèces présentes dans le verger conservatoire concerné.	Connaissances des différentes variétés d'arbres fruitiers de notre région.	Pas de préconisations	Certaines espèces ne sont pas identifiées	Pas à notre connaissance	Réaliser des identifications d'espèces, ou des analyses génétiques pour connaître les espèces.
<b>Vergers conservatoires de Vandœuvre-lès-Nancy, Meuse Nature Environnement, 2005</b>	Liste des espèces présentes dans le verger conservatoire concerné.	Connaissances des différentes variétés d'arbres fruitiers de notre région.	Pas de préconisations	Certaines espèces ne sont pas identifiées	Pas à notre connaissance	Réaliser des identifications d'espèces, ou des analyses génétiques pour connaître les espèces.
<b>Etude pour la connaissance, la protection, la gestion et la valorisation de l'Herpétofaune au sein du Grand Nancy, rapport de stage BRONIQUE Benoît, 2002</b>	Listes des espèces d'amphibiens de Lorraine ainsi que leur localisation et les mesures de gestion associées.	Connaissances de l'herpétofaune lorraine	Ont-elles été mises en place ? quel est le bilan aujourd'hui ? La mise en place de ralentisseurs a-t-elle fait diminuer le nombre d'amphibiens écrasés ? Y'a-t-il eu homologation du site du Parc des Nations comme site d'accueil pour les tortues de Floride ?	Cette étude a été réalisée en 2002 donc évolution des populations fortement probable.	Pas à notre connaissance	Refaire un inventaire pour actualiser les connaissances de l'herpétofaune lorraine. Réaliser un plan de gestion pour contrôler la propagation des tortues de Floride.
<b>Population de Crapauds calamites au sein du site GSM, CSL, Juin 2002</b>	Etude de la population de Bufo calamita du site GSM d'Art-sur-Meurthe	Connaissance du site et de l'espèce.	Protéger dans le temps ce site grâce à une convention de partenariat.	Evolution du site, et situation actuelle de la population de Bufo calamita.	Pas à notre connaissance	Refaire des prospections pour voir l'évolution de cette population.
<b>Les coteaux de</b>	Valorisation des coteaux qui	Connaissances des sites	Pas de préconisations	Informations que sur les zones choisies. Les	Pas à notre connaissance	Réaliser une liste des propriétaires et identifier (plus généralement)

ETAT DE LA CONNAISSANCE BIBLIOGRAPHIQUE						
Nom	Thématique	Etat des connaissances	Commentaires sur les préconisations formulées	Manques ou zones d'ombres dans la connaissance	Projets d'amélioration de la connaissance ou mission en cours	Proposition pour amélioration des connaissances et comblement des zones d'ombres
<b>l'agglomération nancéienne : analyse diagnostic sur les zones de Vandoeuvre, Houdemont et Ludres, ADUAN/Grand Nancy/LORTIE, Mars 2000</b>	s'inscrit dans la charte d'environnement initiée par le Grand Nancy. Délimitation des sites d'études puis diagnostic de chaque site au niveau de la parcelle (propriété, POS, enrichissement, utilisation actuelle, présence de bâti, présence et caractéristiques des sentiers).	d'étude retenus, et analyse physique des coteaux de l'agglomération nancéienne.		propriétaires privés ne sont pas énoncés. Etude réalisée en 1999 quelle est l'état actuel ? (propriétaires ont changés)		tous les secteurs qui n'ont pas été retenus. Refaire le point sur la situation actuelle.
<b>Les coteaux de l'agglomération nancéienne : analyse diagnostic sur les zones de Maxéville, Laxou et Villers-lès-Nancy, ADUAN/Grand Nancy/LORTIE, Mars 2000</b>	Valorisation des coteaux qui s'inscrit dans la charte d'environnement initiée par le Grand Nancy. Délimitation des sites d'études puis diagnostic de chaque site au niveau de la parcelle (propriété, POS, enrichissement, utilisation actuelle, présence de bâti, présence et caractéristiques des sentiers).	Mêmes remarques que précédemment	Mêmes remarques que précédemment	Mêmes remarques que précédemment	Pas à notre connaissance	Mêmes remarques que précédemment
<b>Les coteaux de l'agglomération nancéienne : analyse diagnostic sur les zones de Malzéville, Saint Max et Essey-lès-Nancy, ADUAN/Grand Nancy/LORTIE, Déc. 1999</b>	Valorisation des coteaux qui s'inscrit dans la charte d'environnement initiée par le Grand Nancy. Délimitation des sites d'études puis diagnostic de chaque site au niveau de la parcelle (propriété, POS, enrichissement, utilisation actuelle, présence de bâti, présence et caractéristiques des sentiers).	Mêmes remarques que précédemment	Mêmes remarques que précédemment	Mêmes remarques que précédemment	Pas à notre connaissance	Mêmes remarques que précédemment
<b>Les coteaux de l'agglomération nancéienne, étude de faisabilité sur la zone NA de Saint-Max, ADUAN/Grand Nancy, Juillet 2001</b>	Diagnostic verger du site de St-Max avec état des lieux, particularités remarquables et propositions d'actions.	Connaissance sur le site NA de St-Max	Sont-elles déjà mises en place ? quel est le bilan ?	Etude réalisée en 2001, quant est il de la rue des coteaux ? Quel projet a été sélectionné ?	Pas à notre connaissance	Savoir quelle proposition d'aménagements a été choisie. Identifier les nouveaux propriétaires. Refaire le point sur la situation actuelle.
<b>Protection et valorisation des coteaux de l'agglomération nancéienne étude pré-opérationnelle de Ludres, Grand Nancy/ADUAN, Janv. 2002</b>	Etude paysagère du site de Ludres, diagnostic du potentiel arboricole et proposition d'aménagement et de valorisation de Ludres.	Après diagnostic paysager, mise en place d'une hiérarchisation des éléments remarquables. Etat des lieux des espèces arboricoles présentes sur les sites de Ludres.	Pas de commentaires	Le verger conservatoire pédagogique a-t-il été mis en place ? Quelle proposition d'aménagement a été retenue ?	Pas à notre connaissance	Savoir si le verger conservatoire a été mis en place. Savoir quel aménagement a été retenu et si il a été réalisé.
<b>Protection et valorisation des coteaux : premiers éléments d'expertise, Grand Nancy/ADUAN, Mars 1999</b>	Proposition d'aménagement du site « Fond de lavaux »	Connaissance sur les sites	Deux propositions d'aménagement du site du « Fond de lavaux »	Pas de manques identifiés	Pas à notre connaissance	Savoir quelle proposition d'aménagements a été retenue.
<b>Atlas de la répartition des Amphibiens et reptiles de la CU, CSL</b>	Répartition des amphibiens et reptiles dans le Grand Nancy	Localisation des espèces en 2002 ainsi que description de celles-ci.	Pas de préconisations	Pas de manques identifiés	Pas à notre connaissance	Localisation de 2002, donc évolution, besoin de remettre à jour.
<b>La gestion harmonique dans les parcs départementaux de la Seine St Denis, de 1990 à 2005, ouvrage Parthénope Collection, Céline DUBREUIL, 144 pages, Ouvrage Parthénope Collection, Parution en 2006</b>	Synthèse de 15 années de travail avec : une approche évolutive par parc de la gestion harmonique, un bilan des expérimentations, sélection de techniques modèles contemporaines.	Connaissances de la gestion des parcs départementaux de la Seine-Saint-Denis.	Pas de commentaires	Pas de manques identifiés	Pas à notre connaissance	Ouvrage portant sur la Seine-Saint-Denis, comment cela se passe t-il en Lorraine ?
<b>Différents sites de Grand Nancy avec amphibiens et reptiles, Grand Nancy</b>	Amphibiens et reptiles du Grand Nancy	Connaissance sur leur localisation	Pas de commentaires	Pas la date à laquelle les cartes ont été réalisées	Pas à notre connaissance	Refaire des prospections sur les sites pour voir l'évolution des populations.
<b>Cartes de répartition des amphibiens et reptiles, CSL, 2002.</b>	Amphibiens et reptiles du Grand Nancy	Connaissance sur leur localisation	Pas de commentaires	Cartes réalisées en 2002 sur la base d'un inventaire non exhaustif.	Pas à notre connaissance	Refaire des prospections car datent de 2002
<b>Observations botaniques le long du Grémillon, du rond-point situé entre la RD83 et l'avenue de</b>	Gestion de la végétation du Grémillon.	Inventaire floristique	Travaux d'entretien ou de plantation, faciles à faire et peu coûteux.	Pourquoi les égouts ne sont ils pas raccordés au niveau du lotissement.	Pas à notre connaissance	Travaux pour raccorder les égouts.

ETAT DE LA CONNAISSANCE BIBLIOGRAPHIQUE						
Nom	Thématique	Etat des connaissances	Commentaires sur les préconisations formulées	Manques ou zones d'ombres dans la connaissance	Projets d'amélioration de la connaissance ou mission en cours	Proposition pour amélioration des connaissances et comblement des zones d'ombres
<b>Brigachtal au parking de Mouzimpré, CJB, 2004</b>						
<b>Inventaire actualisé de la flore vasculaire de la Communauté Urbaine du Grand Nancy, BONASSI J., CJB, 2006</b>	Listes des Spermaphyte et Ptéridophytes présents au sein du Grand Nancy	Inventaire floristique	Continuer à prospecter les milieux urbains est réalisable. La protection des milieux à caractère naturel de l'agglomération nancéienne est plus difficile.	Pas d'information concernant la date de mise à jour des inventaires (évolution des populations des plantes protégées ?)	Pas à notre connaissance	Définir une mise à jour de l'inventaire et continuer les prospections.
<b>Etude et propositions de gestions d'un ensemble de boisements classés à Nancy : le massif boisé du Haut du Lièvre, VEROT. A ; mémoire de 3 année de FIF, Engref Nancy, 1994</b>	Gestion des espaces boisés de Nancy	POS, étude diagnostic parcs, Charte de l'Arbre, Recensement des arbres remarquables	Créer des entiers pour assurer un meilleur encadrement de la fréquentation. Mettre en place une gestion adaptée pour assurer un rajeunissement accéléré du massif boisé, et privilégier les espèces feuillues indigènes pour conserver les aspects caractéristiques des côtes de Moselle. Les divers préconisations pédagogique sont intéressantes (nichoirs, végétation) La gestion de la forêt semble nécessaire pour mettre en valeur ce patrimoine et pour le préserver. Un inventaire des oiseaux serait aussi intéressant à réaliser, avant de réaliser des aménagements en leur faveur (nichoirs, stérilisation des chats...) Elagage des arbres dangereux, pour assurer la sécurité des boisements Favoriser la traversée rapide et sûre des coteaux	Les services du Préfet ont refusé le classement de certains alignements remarquables. Inventaire de l'avifaune (et de la faune en général)	Pas à notre connaissance	Prendre contact avec les services du Préfet pour évaluer une possible évolution. Réaliser cet inventaire Vérifier que l'élagage des arbres dangereux a été réalisé et que d'autres ne sont présent actuellement. Créer un sentier ou un passage balisé et sûr pour la traversée des coteaux.
<b>CD-ROM, Forêt urbaine réalisation d'un plan programme sur le site sud ouest de l'agglomération nantaise, Biotope, 2005</b>	Réflexion sur la mise en place d'une forêt urbaine	Inventaire faune-flore-habitats-corridors	Maîtriser le développement urbain sans entraver l'avenir (urbanisation raisonnée), garantir un cadre de vie attractif entre l'aéroport et le lac, redonner une vocation aux espaces naturels et ruraux. Ces préconisations peuvent être appliquée aussi à le Grand Nancy.	Pas de manques identifiés	Pas à notre connaissance	Identifier les sites d'intérêts majeurs, identifier les corridors et envisager de les reconnecter, favoriser les trames vertes.
<b>Le patrimoine vert communautaire – Espaces, enjeux et outils de gestion, Juin 2002, Estelle LECLAIRE, DEA Paysage, patrimoine et aménagements, Université de Nancy 2.</b>	Le patrimoine vert de l'agglomération	Notion de paysage Espaces végétalisés en milieu urbain et périurbain Le patrimoine vert de Nancy Les parcs publics et les grandes propriétés privées vertes	Préserver les zones vertes anthropisées (jardins/parcs) et naturelles des pression de développement urbain (très nombreuses zones NA)	Pas de manques identifiés	Réalisation d'un Plan Paysage (réalisé)	Faire un état des lieux pour voir si certaines préconisations formulées ont été réalisées à ce jour.
<b>Etude l'eau dans la ville, ADUAN, Juillet 2005</b>	Comment réconcilier l'eau et la ville	Sur ce qui a été réalisé dans d'autres villes	Ne pas créer des ouvrages aquatiques artificiels comme proposer dans cette étude mais favoriser la récréation de zones humides et la réouverture de cours d'eau busés	Pas de localisation des secteurs stratégiques où une action serait intéressante à mener	Etude bassins versants Groupe de travail « Eaux pluviales »	Faire un inventaire du patrimoine ancien lié à l'eau (fontaine, lavoirs...) Recenser les ouvrages artificiels ne fonctionnant pas Faire un état des lieux des ruisseaux pouvant être valorisés sur le territoire
<b>Expertise paysagère en vue d'un Plan Paysage, Grand Nancy – Yolande Hessou Architecte Paysagiste – Anne-Claude Choley-Fellmann architecte, mars 2004</b>	Préparation pour l'élaboration du Plan Paysage	Synthèse bibliographique Manque sur certaines thématiques (plateau, nature en ville...)	Pas de réelles préconisations formulées, mais un sommaire du Plan Paysage	Pas de prise en compte des plateaux ou de la nature en ville	Réalisation du Plan paysage	Plan Paysage réalisé, aucune proposition pour l'amélioration des connaissances
<b>Etude préalable à la préservation des zones humides alluviales de Bosserville, ONEMA, novembre 2007</b>	Prospections floristiques et faunistiques de la zone humide de Bosserville dans le but d'un classement ENS	Faune flore	En accord avec un classement	Pas de manques identifiés	Pas à notre connaissance	Pas de proposition

La plupart des manques peuvent être corrigés par la réalisation d'études sur des thématiques qui n'ont pas encore été abordées à ce jour ou par des mises à jour d'études anciennes.

#### Les points à retenir :

De nombreuses études, pour beaucoup très ciblées.

Une connaissance jugée incomplète et la nécessité d'une mise à jour sur la plupart des thématiques. Besoin en particulier d'une connaissance globale, de données sur l'ensemble du Grand Nancy (type cartographie des habitats).

Besoin d'amélioration des atlas des espèces.

Baucoup d'études sans suivi et donc peu de retour sur les actions entreprises : besoin d'évaluation et de bilan sur les actions entreprises.

## IV.1.4. SYNTHÈSE DES CONSULTATIONS

### IV.1.4.1. La connaissance et sa prise en compte

Cf. Carte 4 : Cartographie des principaux enjeux pour la biodiversité sur le Grand Nancy

Concernant **l'état des connaissances naturalistes**, le territoire a fait l'objet d'un grand nombre d'études. Toutefois, elles sont aujourd'hui pour la plupart anciennes et ne reflètent plus la réalité. Par ailleurs, l'hétérogénéité de la donnée rend les comparaisons difficiles. Il est donc indispensable en premier lieu de mettre à jour les atlas naturalistes et de disposer de cartographies précises et complètes des enjeux naturalistes du territoire.

Par ailleurs, ces nombreuses études n'ont que très rarement fait l'objet de **suivi évaluant la qualité des actions mises en œuvre**. Ces suivis doivent être dorénavant systématiques afin de capitaliser de l'expérience. Les partenaires sont unanimes sur ce besoin.

Suite à nos échanges, nous avons pu synthétiser sur une carte les principaux enjeux en matière de biodiversité sur le territoire. Cette synthèse s'illustre par une carte et le tableau suivant précise les enjeux (« Id/enjeux » renvoie au numéro sur la carte) :

PRINCIPAUX ENJEUX POUR LA BIODIVERSITÉ SUR LE GRAND NANCY											
Id/enjeux	Description	Enjeux	Milieux	Espèces floristiques	Espèces faunistiques	Protection Réglementation	Projets	Echéance	Informateur	Communes	Commentaires
1	Ruisseau du Fond d'Hardeval	Milieu	Ruisseau						LPO	Villers-lès-Nancy	
2	Héronière	Faune	?		Héron cendré				LPO	Art-sur-Meurthe	Environ 40 nids
3	Bras morts de la Meurthe et zone d'expansion des crues	Zones humides	Zones Humides	Oenanthe lachenalii, Teucrium scordium, Utricularia vulgaris, Althea officinalis	Aeschna affinis, Orthetrum brunneum, Sympetrum meridionalis, Esox lucius, Lota lota, Leucaspis delineatus, Rhodeus amarus, Cobitis taenia	Protection régionale, nationale, espèces déterminantes ZNIEFF, espèces d'intérêt communautaire (directive Habitat ou Convention de Berne)	ENS	En cours	ONEMA FPPMA CJBNC SL C PIE CG54	Art-sur-Meurthe	Préserver les zones d'extension de crues et les bras morts de la Meurthe
4	Héronière	Faune	?		Héron cendré				LPO	Malzéville	Environ 20 nids
5	Point d'eau	Milieu	?						ONEMA PNR Grand Nancy	Toute le Grand Nancy	
6	Plateau de Villers	Flore Faune	Pelouses calcaire	Trèfle scabre	Alouette lulu				CPIE Floraine	Villers-lès-Nancy	
7	Parc de Brabois	Milieu	?						?	Art-sur-Meurthe	
8	Parc de Montaigu	Milieu	?						ADUAN	Laneuveville-devant-Nancy	
9	Parc des étangs de Saulxures	Faune	Bassin de rétention		Amphibiens		APB	En cours	CSL C PIE Floraine	Saulxures-lès-Nancy	Amphibiens
10	Parc de l'Embanie	Milieu Bâti	?						CSL	Malzéville	Grande station historique qui a fortement diminuée et qui est menacée par l'urbanisation
11	Ile du Foulon	Faune Milieu	Roselière		Oiseaux		ENS	En cours	CJBNC CG54 DIREN	Tomblaine	Demande de création d'un ENS, site de halte et d'hivernage, supprimer la liaison avec l'urbanisation
12	Bosserville (Chartreuse et zone ouverte)	Milieu Bâti	Zones humides						ADUAN CSL CG54	Art-sur-Meurthe	Intérêt Milieu et Bâti
13	Basilique Notre-Dame de Lourdes	Faune	?		Faucons Pèlerins				ONEMA FPPMA LPO Floraine DIREN	Nancy	2 couples
14	Plateau de Malzéville	Faune Flore Milieu	Pelouses Calcaires Forêt	Plantes calcicoles Fumana couché	Coronelle Léopard des souches Sangliers		Natura 2000 ENS	Actuel	ONEMA CSL C PIE CG54 CDT54 Floraine ONF DIREN Grand Nancy	Malzéville Dommartemont	Vérifier la présence des espèces de reptiles, Problème des sangliers, Relier la Butte Ste Geneviève
15	Point d'eau temporaire	Faune	?		Amphibiens				LPO	Villers-lès-Nancy	
16	Parc Ste Marie	Faune	Parc urbain						FPPMA	Nancy	
17	Parc de la Pépinière	Faune	Parc urbain		Perruches à collier				FPPMA ONEMA DIREN	Nancy	Mettre en place une gestion, et supprimer le zoo
18	Meurthe	Faune	Rivière		Saumon en 1900				FPPMA	Meurthe	
19	Forêt de Haye	Faune Flore Milieu	Forêt	Carex Pilosa Viola alba	Blaireaux				FPPMA CJBNC CG54 CDT54 DDAF ONF ONEMA DIREN Grand Nancy	Vandoeuvre Villers-lès-nancy Laxou Maxéville	Projet d'urbanisme, favoriser le retour du cerf, mettre en place des îlots de vieillissement et/ou de sénescence
20	Meurthe	Flore	Rivière	Balsamine Elodée Renouée					FPPMA Floraine DIREN	Ponctuellement le long de la Meurthe	

## PRINCIPAUX ENJEUX POUR LA BIODIVERSITE SUR LE GRAND NANCY

Id/er	Description	Enjeux	Milieux	Espèces floristiques	Espèces faunistiques	Protection Réglementation	Projets	Echéance	Informateur	Communes	Commentaires
21	Meurthe	Faune	Rivière		Odonates				FPPMA	Meurthe	
22	Meurthe	Faune	Rivière		Odonates				FPPMA	Meurthe	à vérifier avec l'ONEMA
23	Pas de localisation	Faune	Zones humides		Ecrevisse à pattes blanches et rouges				FPPMA	?	à vérifier
23	Pas de localisation	Faune	Zones humides		Ecrevisse à pattes blanches et rouges				FPPMA	?	à vérifier
24	Zones humides	Faune	Zones humides		Amphibiens				FPPMA	sur l'ensemble du Grand Nancy	
24	Zones humides	Faune	Zones humides		Amphibiens				FPPMA	sur l'ensemble du Grand Nancy	
25	Cours d'eau busés	Milieu	Ruisseau						Agence de l'eau	sur l'ensemble du Grand Nancy	réouvrir les cours d'eau busés
25	Cours d'eau busés	Milieu	Ruisseau						Agence de l'eau	sur l'ensemble du Grand Nancy	réouvrir les cours d'eau busés
26	Ruisseau du Grémillon	Milieu	Ruisseau		Ragondins				ONEMA Agence de l'eau LPO Fédération de chasse Grand Nancy	Essey-lès-Nancy	a beaucoup souffert avec la construction de la ZAC, préserver la ripisylve et les saules têtards, Présence de Ragondins
27	Meurthe	Faune	Rivière		Castors				Agence de l'eau Grand Nancy	Meurthe	Demander localisation au GEML, aux portes du Grand Nancy
28	Meurthe	Faune	Rivière		Crapauds calamites Oiseaux				Agence de l'eau CG54 ONEMA DIREN	Meurthe	
28	Meurthe	Faune	Rivière		Crapauds calamites Oiseaux				Agence de l'eau CG54 ONEMA DIREN	Meurthe	
29	Mares	Milieu	Mares		Odonates Blongios nain				Agence de l'eau CSL PNR	Rue de la colline	Chez un particulier
30	Canal de Jonction	Faune Bâti Milieu	Canal		Odonates Blongios nain		ENS	Actuel	Agence de l'eau CSL CPIE Floraine ONEMA	Canal	il constitue la nurserie du Canal de la Marne-au-Rhin, gabarit Freycinet
31	Ruisseau	Milieu	Ruisseau						LPO	Malzéville	Résurgence (forte pollution)
32	Ruisseau de Frocourt	Milieu	Ruisseau						Agence de l'eau Grand Nancy	Heillecourt	a beaucoup souffert avec la construction de ZAC
33	Bois des Fourasses	Faune Flore Milieu	Forêt	Viola alba Melampyrum cristatum Carex pilosa	Sangliers		Classement	En cours	CJBN CPIE CDT54 Floraine ONF ONEMA	Laxou Villers-lès-Nancy ONF	menacé par la sortie d'autoroute de Clairlieu et par la ZAC Problème des sangliers 3sp protégées
34	?	Flore	?	Laser Trilobum					CJBN	Maxéville Vandoeuville Houdemont	
34	?	Flore	?	Laser Trilobum					CJBN	Maxéville Vandoeuville Houdemont	
35	Chateau de Fléville, son parc, et son vallon	Bâti Milieu	Parc						CSL ADUAN CG54 Floraine	Fléville-devant-Nancy	Intérêt Milieu et Bâti
36	Carrières GSM	Faune	Carrières		Laser Trilobum				CSL Grand Nancy	Art-sur-Meurthe	
37	Parc de l'Abîéttinée	Bâti Milieu	Parc urbain						ADUAN DIREN	Malzéville	Parc dessiné par l'Ecole de Nancy et menacé par VEBE
37	Parc de l'Abîéttinée	Bâti Milieu	Parc urbain						ADUAN DIREN	Malzéville	Parc dessiné par l'Ecole de Nancy et menacé par VEBE
38	?	Faune	Zone humide		Laser Trilobum				CPIE PNR	Malzéville	Présence de Crapauds calamite sur Malzéville
38	?	Faune	Zone humide		Laser Trilobum				CPIE PNR	Malzéville	Présence de Crapauds calamite sur Malzéville
39	Pelouses	Bâti et Milieu	Pelouse						CPIE	Ludres	Enjeux archéologiques
39	Pelouses	Bâti et Milieu	Pelouse						CPIE	Ludres	Enjeux archéologiques
40	Parc de Mme de Grafigny	Parc urbain	Parc						CPIE	Villers-lès-Nancy	
41	?	Station d'épuration	Urbain						CPIE	Maxéville	Bonne prise en compte de l'environnement
42	Vergers	Milieu Faune flore	Vergers						CPIE CG54 Floraine PNR	Toute le Grand Nancy	Préserver les vergers se trouvant sur les coteaux
42	Vergers	Milieu Faune flore	Vergers						CPIE CG54 Floraine PNR	Toute le Grand Nancy	Préserver les vergers se trouvant sur les coteaux
43	Cours d'eau busés	Milieu	Ruisseau						CPIE	Vandoeuville Nancy	Restaurer les cours d'eau busés
43	Cours d'eau busés	Milieu	Ruisseau						CPIE	Vandoeuville Nancy	Restaurer les cours d'eau busés
44	Vergers	Milieu Faune	Vergers		Oiseaux cavernicoles				MNE Floraine PNR	Essey-lès-Nancy	Vergers menacé par la 2 <sup>e</sup> voie et qui passerait à moins de 500 m d'un monument historique
44	Vergers	Milieu Faune	Vergers		Oiseaux cavernicoles				MNE Floraine PNR	Essey-lès-Nancy	Vergers menacé par la 2 <sup>e</sup> voie et qui passerait à moins de 500 m d'un monument historique
45	Vallon de Bellefontaine	Milieu	Ruisseau						CG54	Laxou	Bassin d'alimentation se trouve à Laxou
46	Vieux bâtiments	Faune	Urbain		Oiseaux cavernicoles				CG54	Toute le Grand Nancy	Préserver les vieux bâtiments pour favoriser les chiroptères
46	Vieux bâtiments	Faune	Urbain		Oiseaux cavernicoles				CG54	Toute le Grand Nancy	Préserver les vieux bâtiments pour favoriser les chiroptères

PRINCIPAUX ENJEUX POUR LA BIODIVERSITE SUR LE GRAND NANCY											
Id/er jeux	Description	Enjeux	Milieux	Espèces_floristiques	Espèces_faunistiques	Protection_Réglementation	Projets	Echéance	Informateur	Communes	Commentaires
47	Fontaines	Bâti	Urbain						CG54	Dommarthemont Ludres	Préserver les fontaines
47	Fontaines	Bâti	Urbain						CG54	Dommarthemont Ludres	Préserver les fontaines
48	Eglise	?	Urbain						CG54	St Max	Préserver l'Eglise
49	Eglise	?	Urbain						CG54	Essey-lès-Nancy	Préserver l'Eglise
50	Jardins suspendus	Milieu Faune Flore	Jardins						CG54	Nancy	Jardins médiévaux suspendus de la Graph
50	Jardins suspendus	Milieu Faune Flore	Jardins						CG54	Nancy	Jardins médiévaux suspendus de la Graph
51	Butte Sainte Geneviève	Milieu Faune Flore	Pelouses calcaires						CG54	Essey-lès-Nancy	
52	Coeur de Ville	?	Urbain						CG54	Ludres	
53	Village	?	Urbain						CG54	Houdemont	
54	Coteaux	Faune Milieu	Coteaux		Bruant zizi				LPO Fédération de chasse Floraine ONF PNR	Ludres	Préserver les boisement sur les coteaux
54	Coteaux	Faune Milieu	Coteaux		Bruant zizi				LPO Fédération de chasse Floraine ONF PNR	Ludres	Préserver les boisement sur les coteaux
55	Ruisseau de l'Auet	Milieu	Ruisseau						LPO	Laxou	Décapage au profit routier vers Brabois
55	Ruisseau de l'Auet	Milieu	Ruisseau						LPO	Laxou	Décapage au profit routier vers Brabois
56	Plans d'eau	Milieu	Zone humide						LPO	Laneuveville-devant-Nancy	Zone de loisirs
56	Plans d'eau	Milieu	Zone humide						LPO	Laneuveville-devant-Nancy	Zone de loisirs
57	Mares de Saulxures	Faune	Zone humide		Bruant zizi		APB	En cours	CSL Agence de l'eau CPIE CG54 Grand Nancy	Tomblaine et Saulxures-lès-Nancy	Mares de compensation
58	Corvidés	Faune	?						Fédération de chasse	Tout l'est du Grand Nancy	Problèmes de corvidés qui possèdent leur dortoir dans le Grand Nancy
58	Corvidés	Faune	?						Fédération de chasse	Tout l'est du Grand Nancy	Problèmes de corvidés qui possèdent leur dortoir dans le Grand Nancy
59	Lièvre	Faune	?		Lièvre				Fédération de chasse	Toute le Grand Nancy	Population qui diminue car les aménagements détruisent leurs habitats
59	Lièvre	Faune	?		Lièvre				Fédération de chasse	Toute le Grand Nancy	Population qui diminue car les aménagements détruisent leurs habitats
60	Perdrix	Faune	?		Perdrix				Fédération de chasse	Toute le Grand Nancy	Population qui diminue car les aménagements détruisent leurs habitats
60	Perdrix	Faune	?		Perdrix				Fédération de chasse	Toute le Grand Nancy	Population qui diminue car les aménagements détruisent leurs habitats
61	Râle d'eau, Filipendule commune, Couleuvre	Faune Flore	Zone humide	Filipendule commune	Râle d'eau Couleuvre				Floraine	Laneuveville-devant-Nancy	Vérifier la présence de couleuvres
61	Râle d'eau, Filipendule commune, Couleuvre	Faune Flore	Zone humide	Filipendule commune	Râle d'eau Couleuvre				Floraine	Laneuveville-devant-Nancy	Vérifier la présence de couleuvres
62	Jardins du palais du Gouverneur	Flore	Parc urbain	Gagée des champs					Floraine	Nancy	Protégée au niveau nationale
63	Jardins d'eau	Flore	Parc urbain	Azolla fausse Filicule					Floraine	Nancy	Espèces invasives
64	Nymphoides peltata	Faune Flore	Zone humide	Nymphoides peltata	Grande douve				Floraine	Saulxures	Menacé par l'envahissement des phragmites
64	Nymphoides peltata	Faune Flore	Zone humide	Nymphoides peltata	Grande douve				Floraine	Saulxures	Menacé par l'envahissement des phragmites
65	Ecureuils gris	Faune	Parc		Ecureuils gris				ONEMA	Toute le Grand Nancy	Mettre en place une veille
65	Ecureuils gris	Faune	Parc		Ecureuils gris				ONEMA	Toute le Grand Nancy	Mettre en place une veille
66	Tortue de Floride	Faune	Zone humide Parc		Ecureuils gris				ONEMA PNR Grand Nancy	Tous les points d'eau	Réfléchir à une gestion
66	Tortue de Floride	Faune	Zone humide Parc		Ecureuils gris				ONEMA PNR Grand Nancy	Tous les points d'eau	Réfléchir à une gestion
67	Tortue crocodile	Faune	Zone humide		Tortue crocodile				PNR	Tous les points d'eau	Mettre en place une veille
67	Tortue crocodile	Faune	Zone humide		Tortue crocodile				PNR	Tous les points d'eau	Mettre en place une veille
68	Ancienne carrière d'argile	Faune	Zone humide		Triton alpestre (albinos) Crapaud commun				PNR	Nancy	Près du Lycée Chopin
69	Faculté de lettre	Faune	Urbain		Pipistrelle commune				DIREN	Nancy	
70	Porte de la Craffe	Faune	Urbain		Chiroptères				DIREN	Nancy	
71	Lys Martagon	Flore	Forêt	Lys martagon					Grand Nancy	Vandoeuvre-lès-nancy	

Ce tableau nous donne une première vision des enjeux sur la base de la connaissance actuelle.

Pour les **habitats naturels à forts enjeux du Grand Nancy**, la vallée de la Meurthe, les zones humides, les milieux forestiers, le plateau de Villers et de Malzéville sont les éléments cités le plus fréquemment.

Les partenaires estiment que les enjeux de la biodiversité ne sont pas suffisamment pris en compte dans **les études amont aux aménagements**. La mise à jour des données devrait permettre à terme une meilleure intégration de ces enjeux et une vision plus globale des impacts d'un aménagement sur un site.

Par ailleurs, il y a une demande forte en matière d'animation, en particulier pour et sur le territoire du Grand Nancy. En terme de découverte, les partenaires constatent que le **tourisme sur le Grand Nancy se restreint essentiellement au patrimoine bâti**, malgré l'important patrimoine naturel dont dispose ce territoire.

En ce qui concerne l'évolution de la prise en compte de la biodiversité dans les missions réalisées par le Grand Nancy, les personnes consultées notent une prise en compte croissante, quoique jugée encore insuffisante.

Enfin, les personnes consultées nous ont fait part d'un certain nombre de projet et études en cours ou à venir qui ont pour objet la prise en compte de l'environnement, ce qui montre **l'implication des maîtres d'ouvrages** et partenaires dans la prise en compte de l'environnement, mais également **l'intérêt des structures consultées dans le suivi de ces dossiers**.

#### IV.1.4.2. Les projets d'aménagement

*Cf. Carte 5 : Cartographie des principaux projets pouvant impacter la biodiversité sur le Grand Nancy*

Les personnes consultées ont aussi fait part d'un certain nombre de projets, pour certains en cours de réalisation, et qui pourraient avoir une influence plus ou moins importante sur la biodiversité. Nous l'illustrons par une carte et le tableau suivant (« Id/projets » renvoie au numéro sur la carte) :

PRINCIPAUX PROJETS POUVANT IMPACTER LA BIODIVERSITE SUR LE GRAND NANCY						
Id/p projets	Projets	Communes	Type	Informateur	Echéance	Commentaires
100	Bras vert	Nancy	Loisirs		?	
101	?	Fléville-devant-Nancy	Urbanisation		?	
102	Extension de gravières Bassins de décantation	Laneuveville-devant-Nancy Art-sur-Meurthe	Infrastructures	FPPMA Agance de l'eau CJBN ADUAN Floraine ONEMA Grand Nancy	En permanence	Extension de gravières
103	?	Tomblaine	Urbanisation	ADUAN	?	
104	?	Saulxures-lès-Nancy	Urbanisation		?	
105	ZAC et Lotissements	Seichamps	Urbanisation	ADUAN CPIE Fédération de chasse	?	
106	Abaissement de la lame d'eau de 1 m	Nancy Tomblaine	Loisirs (feux d'artifices)	FPPMA	En 2006	
107	ZAC	Tomblaine	?	?	?	
108	Voiries	Houdemont Heillecourt Jarville-la-Malgrange Laneuveville-devant-nancy	Infrastructures			
109	Haut-du-Lièvre	Maxéville Nancy	Urbanisation Infrastructures	CDT54 Fédération de chasse Floraine Grand Nancy	?	Prison, lotissement, autoroute Préserver les coteaux
110	Voiries	Maxéville Nancy	Infrastructures	?	?	
111	Voiries	Fléville-devant-Nancy	Infrastructures	?	?	
113	Voie Liaison Intercommunale	Heillecourt	Infrastructures	Floraine Grand Nancy	?	Pour desservir les projets d'extension de Frocourt
114	Extension du golf	Pulnoy	Loisirs	Grand Nancy ADUAN Fédération de chasseurs Grand Nancy	?	
115	?	Seichamps	?	?	?	
116	Reconversion du quartier Blandan	Nancy	Urbanisation	FPPMA	En cours	
117	Port de plaisance	Nancy	Loisirs	CJBN CDT54 Grand Nancy	?	Demande au CJBN de faire une inventaire au niveau du port dans le but d'une valorisation

## PRINCIPAUX PROJETS POUVANT IMPACTER LA BIODIVERSITE SUR LE GRAND NANCY

Id / p rojet s	Projets	Communes	Type	Informateur	Echéance	Commentaires
118	Bois des Fourasses	Laxou Villers-lès-Nancy	Infrastructures Urbanisation	CJBN ADUAN LPO Fédération de chasse DDAF ONF DIREN Grand Nancy	?	Projet de bretelle d'autoroute, échangeur
119	Plateau de Villers		Urbanisation	CJBN Grand Nancy	En cours	Logements, activités en lien avec le technopôle
120	ZAC	Fléville-devant-Nancy	Urbanisation	CSL	EN suspension jusque 2008	Augmentation des ZAC
120	ZAC	Fléville-devant-Nancy	Urbanisation	CSL	EN suspension jusque 2008	Augmentation des ZAC
120	ZAC	Fléville-devant-Nancy	Urbanisation	CSL	EN suspension jusque 2008	Augmentation des ZAC
121	Voie de l'Amezule		Infrastructures	ADUAN CDT54 Fédération de chasse	En cours	
121	Voie de l'Amezule		Infrastructures	ADUAN CDT54 Fédération de chasse	En cours	
121	Voie de l'Amezule		Infrastructures	ADUAN CDT54 Fédération de chasse	En cours	
122	Plaine Rives-droites		Urbanisation	ADUAN	A court thermes	ZAD
122	Plaine Rives-droites		Urbanisation	ADUAN	A court thermes	ZAD
122	Plaine Rives-droites		Urbanisation	ADUAN	A court thermes	ZAD
123	Bois-la-Dame	Tomblaine	Urbanisation	ADUAN Grand Nancy	?	ZAC, Bonne prise en compte de l'environnement
123	Bois-la-Dame	Tomblaine	Urbanisation	ADUAN Grand Nancy	?	ZAC, Bonne prise en compte de l'environnement
123	Bois-la-Dame	Tomblaine	Urbanisation	ADUAN Grand Nancy	?	ZAC, Bonne prise en compte de l'environnement
124	Loisirs-Est		Loisirs	ADUAN	?	Projet de développer les losirs à l'est du Grand Nancy pour bloquer l'urbanisation comme le fait la forêt
124	Loisirs-Est		Loisirs	ADUAN	?	Projet de développer les losirs à l'est du Grand Nancy pour bloquer l'urbanisation comme le fait la forêt
124	Loisirs-Est		Loisirs	ADUAN	?	Projet de développer les losirs à l'est du Grand Nancy pour bloquer l'urbanisation comme le fait la forêt
125	Projet HQE	Laxou	Urbanisation	ADUAN	?	
125	Projet HQE	Laxou	Urbanisation	ADUAN	?	
125	Projet HQE	Laxou	Urbanisation	ADUAN	?	
126	VEBE	Malzéville	Infrastructures	ADUAN LPO	?	Projet de prolongement sur Malzéville
126	VEBE	Malzéville	Infrastructures	ADUAN LPO	?	Projet de prolongement sur Malzéville
126	VEBE	Malzéville	Infrastructures	ADUAN LPO	?	Projet de prolongement sur Malzéville
127	Meurthe	Art-sur-Meurthe	Urbanisation	CPIE Grand Nancy	?	Recalibration de la Meurthe
128	?	Pulnoy	Urbanisation	CPIE	?	Urbanisation à Pulnoy
128	?	Pulnoy	Urbanisation	CPIE	?	Urbanisation à Pulnoy
128	?	Pulnoy	Urbanisation	CPIE	?	Urbanisation à Pulnoy
129	Ruisseau du Frahaut	Fléville-devant-Nancy	Urbanisation	ONEMA	?	Milieu encore assez naturel qui risque d'être urbanisé
130	Ruisseau du Fontenau	?	Loisirs	Grand Nancy	?	Cheminement mixte le long du ruisseau
130	Ruisseau du Fontenau	?	Loisirs	Grand Nancy	?	Cheminement mixte le long du ruisseau
130	Ruisseau du Fontenau	?	Loisirs	Grand Nancy	?	Cheminement mixte le long du ruisseau

De même, il est très probable que l'ensemble des projets ne soit pas ici inscrit. La construction du futur ScoT devrait permettre un visuel plus complet des projets et une évaluation plus globale des enjeux en matière de biodiversité.

### IV.1.4.3. Les priorités d'intervention proposées

Les milieux prioritaires qui ressortent des consultations sont par ordres d'importance :

- Les zones humides, les cours d'eau et abords et les corridors de déplacements.
- Les milieux forestiers, les vergers, les milieux ouverts, les parcs et jardins.

Deux espèces ont été citées régulièrement lors des entretiens. Il s'agit du **Crapaud calamite** (*Bufo calamita*) et du **Faucon Pèlerin** (*Falco peregrinus*). Ce sont les deux espèces qui nécessiteraient un plan de sauvegarde et/ou de restauration.

Les personnes consultées font part également d'autres pistes pour le maintien et l'amélioration de la biodiversité sur le territoire du Grand Nancy. Il s'agit notamment de **favoriser les gestes éco-citoyens** auprès de la population. Il s'agit également **d'initier des projets intégrateurs de l'environnement** et des qualités écologiques existantes, en particulier dans le cadre de création de zones d'activités ou de lotissements. Enfin, **la gestion des espaces verts** doit s'orienter vers des pratiques écologiques (économie d'eau, limitation de l'utilisation des pesticides, gestion différenciée des surfaces, etc.).

Et pour que toutes ces solutions atteignent et dépassent les objectifs, les personnes consultées insistent sur l'importance pour le Grand Nancy de communiquer et former régulièrement, de montrer l'exemple, d'être initiateur et moteur de ces projets.

En terme de communication, le Grand Nancy doit privilégier tout d'abord les **élus puis les grand public, puis les scolaires** ; viennent ensuite les techniciens, les universitaires et les aménageurs. Les supports estimés les mieux adaptés sont les **animations sur sites**.

**Economie des ressources, de l'espace, production d'énergie** « propre », etc., si ces thématiques d'intervention semblent un peu éloignées des enjeux liés à la biodiversité, elles n'en restent pas moins capitales car elles influencent directement ou indirectement la qualité des milieux et par là même la biodiversité.

#### IV.1.4.4. Devenir et promotion de l'image véhiculée du territoire

Le Grand Nancy, malgré tous ses atouts et les nombreux projets d'ores et déjà menés à bien, ne semble **pas encore suffisamment valorisé** à travers son action en faveur de la biodiversité.

Manque de communication, défaut d'identification ou bien encore intervention trop courante en tant que simple financeur, le Grand Nancy pourrait aujourd'hui **se mettre en avant, « vendre » et valoriser ses atouts**, notamment en étant à l'initiative de projets d'envergure et « visibles » dans tous les sens du terme par la population.

Etre visible, c'est notamment envisager de mettre en œuvre rapidement, au lancement de la politique biodiversité, **des actions pilotes**.

Enfin, il est essentiel que le Grand Nancy **s'entoure de partenaires compétents** et échange avec ces derniers pour garantir la réussite et la cohérence des projets et la promotion suffisante de ces derniers.

**Les points à retenir :**

Une connaissance hétérogène des enjeux naturalistes et un besoin notable de mises à jour et d'une vision plus globale.

Les grands enjeux sont néanmoins assez bien définis et localisés.

Un manque de suivi et de capitalisation de l'expérience.

Des priorités d'intervention qui permettront le lancement rapide d'actions, avec des partenaires compétents et pouvant apporter une riche assistance au Grand Nancy.

Un besoin de communication, de formation, de sensibilisation pour une prise en compte à tous les niveaux de la biodiversité.

Nécessité pour le Grand Nancy de valoriser son territoire et son patrimoine naturel, d'être initiateur et moteur de projets et d'échanger avec ses partenaires.

## **IV.2. CARTOGRAPHIE SYNTHETIQUE DES SITUATIONS**

*Cf. carte 6 : Cartographie synthétique des situations écologiques sur le Grand Nancy*

*Cf. carte 7 : Premières appréciations de fonctionnalité écologique*

### **IV.2.1. LES PRINCIPALES INTERPRETATIONS**

Avant lecture de cette interprétation, il faut souligner le caractère synthétique de la cartographie et la nécessité de l'affiner par des travaux plus précis avec, notamment, une cartographie précise des habitats naturels, une mise à jour des atlas naturalistes et une évaluation sur site de la qualité des réseaux écologiques.

Par ailleurs, les résultats des interprétations formulent un certain nombre de conclusions ne constituant pas des freins à l'aménagement du territoire mais des enjeux à prendre en compte dans cet aménagement.

## IV.2.2. QUELQUES CHIFFRES POUR MIEUX COMPRENDRE

Cf. carte 8 : Cartographie synthétique des situations écologiques sur le Grand Nancy

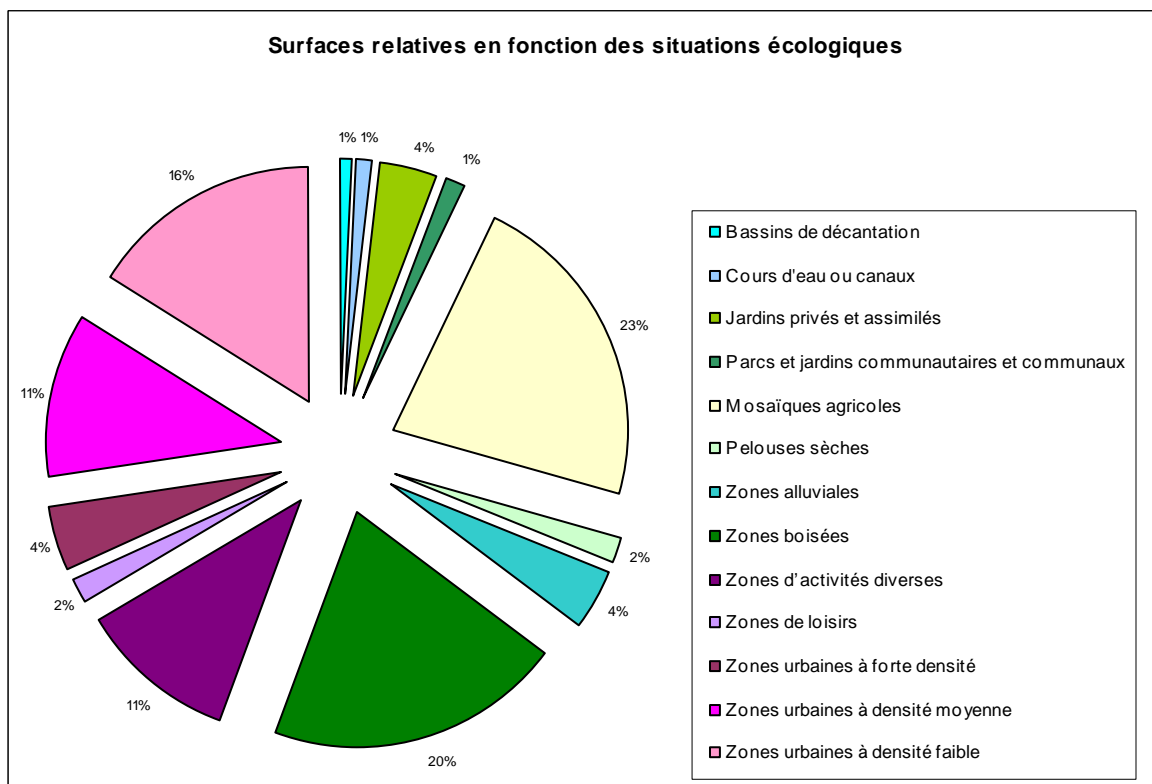
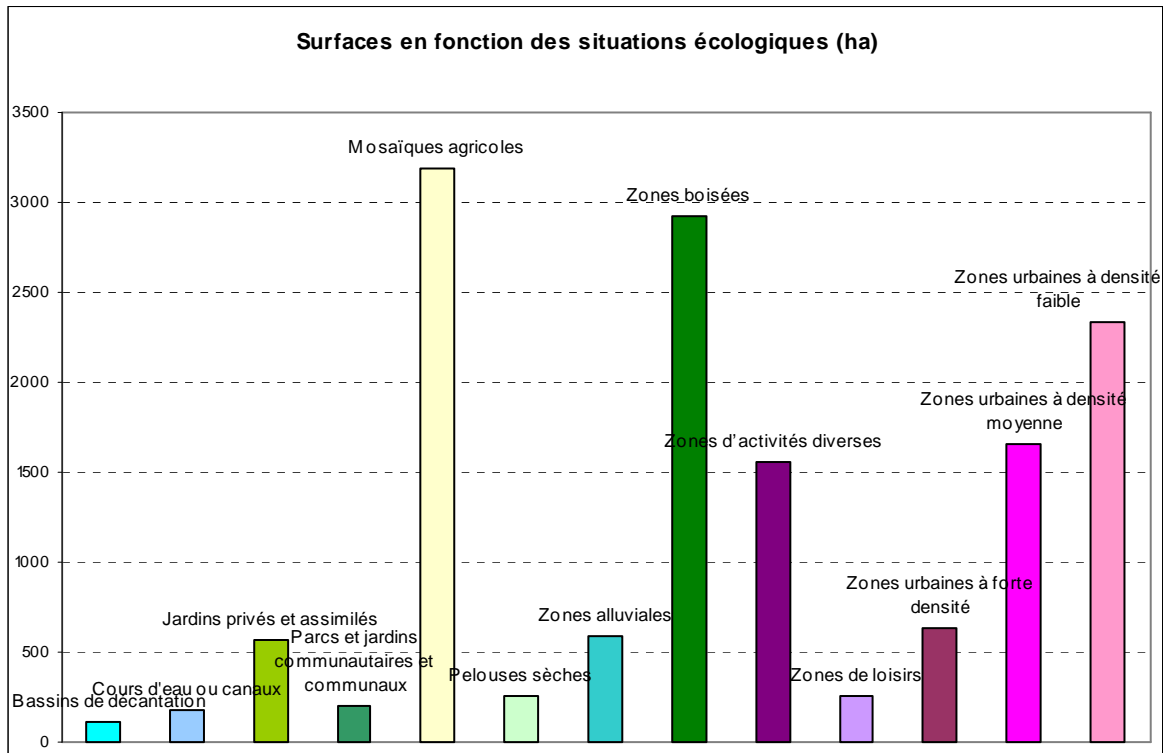
Rappelons ici le tableau présentant la typologie utilisée pour la cartographie :

TYPOLOGIE UTILISEE POUR LA CARTOGRAPHIE			
Grands types	Sous types	Types	Abréviation
Espaces fermés	-	Zones boisées	ZB
Espaces ouverts	-	Zones alluviales	ZA
		Pelouses sèches	PS
		Mosaïques agricoles	MA
Espaces aquatiques	-	Bassins de décantation	BI
		Cours d'eau ou canaux	CE
Espaces anthropisés	Zones urbaines	Zones urbaines à forte densité	ZU1
		Zones urbaines à densité moyenne	ZU2
		Zones urbaines à densité faible	ZU3
	Jardins et parcs	Jardins privés et assimilés	JPR
		Parcs et jardins communautaires et communaux	JPU
	Divers	Zones d'activités diverses	ZIZA
Zones de loisirs		ZL	

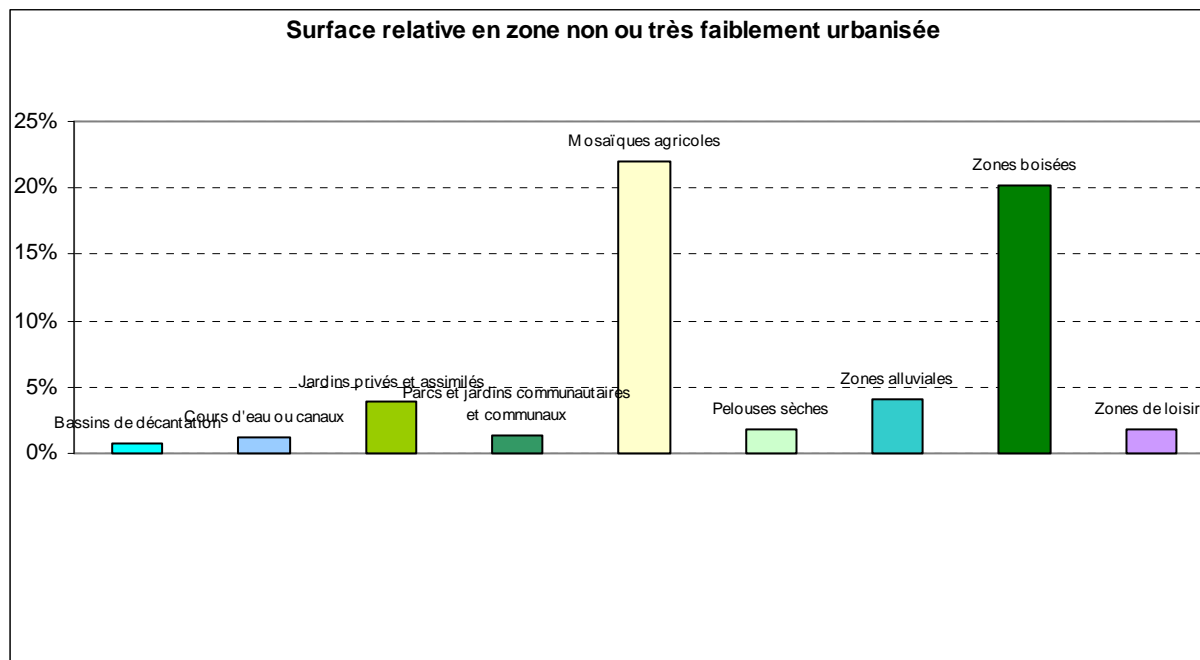
En terme de surfaces, les résultats sont les suivants :

SURFACES ET SURFACES RELATIVES EN FONCTION DES SITUATIONS ECOLOGIQUES		
Situation écologique	Surface (ha)	Surface relative (%)
Bassins de décantation	110	1%
Cours d'eau ou canaux	174	1%
Jardins privés et assimilés	568	4%
Parcs et jardins communautaires et communaux	205	1%
Mosaïques agricoles	3185	22%
Pelouses sèches	259	2%
Zones alluviales	588	4%
Zones boisées	2921	20%
Zones d'activités diverses	1557	11%
Zones de loisirs	258	2%
Zones urbaines à forte densité	629	4%
Zones urbaines à densité moyenne	1656	11%
Zones urbaines à densité faible	2331	16%
Territoire du Grand Nancy	14442	100%

Ces chiffres sont illustrés par les graphiques ci-dessous :



Ci-dessous, nous avons regroupé, d'une part les valeurs pour les situations écologiques non ou très faiblement urbanisées et, d'autre part, les surfaces urbanisées. On obtient les éléments suivants :



**Le Grand Nancy est un territoire « vert ».**

En effet, 43% de secteurs fortement anthropisés (pour seulement 31% de zones urbaines), c'est-à-dire **57% de milieux naturels ou semi-naturels (ou assimilés) !**

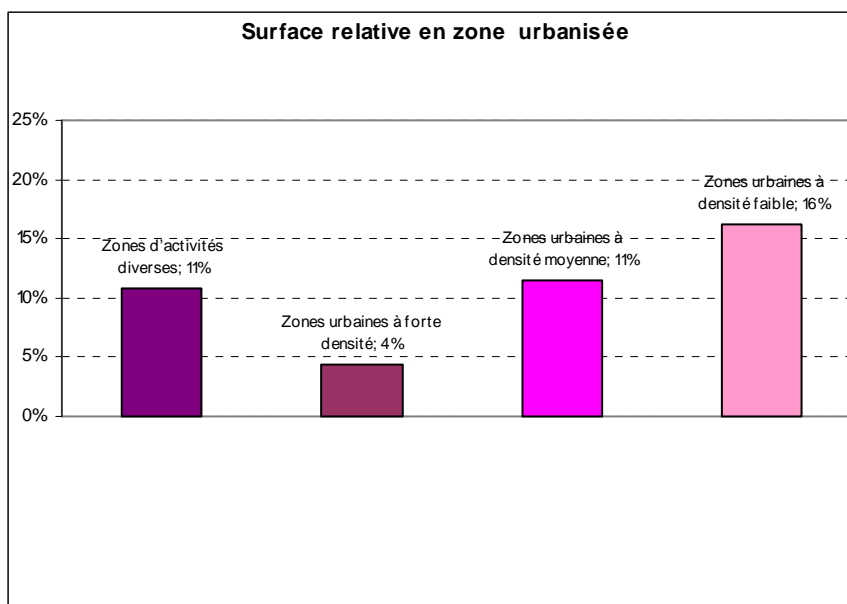
Ces chiffres parlent d'eux-mêmes mais **qui en a vraiment conscience ?** Le territoire du Grand Nancy est un territoire « vert » et la **communication de ce chiffre** qui étonne et de ce qu'il représente est un enjeu d'importance.

Parmi les surfaces « vertes », **35% sont des espaces boisés (soit 20% du territoire du Grand Nancy).**

Si les milieux naturels à très forts enjeux écologiques à l'échelle régionale (pelouse sèche, zone alluviale, milieu aquatique en particulier) représentent des surfaces plus petites, ils sont néanmoins bien représentés et le plateau de Malzéville, tout comme la vallée de la Meurthe sont des exemples remarquables à l'échelle régionale. Si on additionne les pelouses sèches, les zones alluviales, les zones boisées et les cours d'eau ou canaux, on arrive à une surface de près de 400 ha, soit un peu plus de 27% du Grand Nancy. Ainsi **plus du quart du territoire du Grand Nancy présente des enjeux importants en termes de biodiversité.**

Les **mosaïques agricoles** présentent également certains enjeux de part leur surface (**22% du territoire du Grand Nancy**) et leur rôle de corridor, de matrice parsemée de bosquets et prairies : ce sont des zones de nourrissage, de repos, etc.

Pour ce qui est des **zones urbanisées**, on notera l'importante surface en zones d'activités diverses et zones urbaines à densité faible (27% du territoire du Grand Nancy), sur lesquels les potentialités d'expression de la biodiversité dite « ordinaire » sont notables. Les **zones d'activités diverses**, en particulier, constituent des surfaces très importantes et se situent très souvent en entrée de ville, à proximité d'espaces naturels (jardins, coteaux, zones boisées, etc.). Elles présentent en outre des surfaces en espaces verts qui pourraient jouer un rôle de substitution intéressant pour la faune et la flore, constituant ainsi un maillage de corridors écologiques de second intérêt, et valorisant le paysage, en particulier en entrée de ville.



On notera également une représentation non négligeable des **jardins privés et assimilés** : 4% du territoire du Grand Nancy, soit **568 ha** constituant des surfaces utiles pour le développement et le déplacement de la faune et de la flore.

**Les points à retenir :**

Le territoire du Grand Nancy comprend 57% de milieux naturels ou semi-naturels (ou assimilés = très faiblement urbanisés).

Plus du quart du territoire du Grand Nancy présente des enjeux importants en termes de biodiversité.

Le tissu urbain présente des surfaces notables en espaces verts, véritables atouts pour la prise en compte de la biodiversité.

#### IV.2.2.1. Un paysage à deux visages

*Cf. carte 7a : Premières appréciations de fonctionnalité écologique*

Ce qui apparaît très nettement est l'opposition est/ouest : zone agricole/zone forestière qui entourent le centre urbain.

En effet, à l'ouest (et nord ouest), sur le territoire du Grand Nancy et au-delà, s'étend **l'immense massif forestier de Haye**. Les zones boisées couvrent ainsi les plateaux et en partie les coteaux qui descendent dans la cuvette de Nancy. Sur ce secteur les zones agricoles sont rares. On y découvre également les nombreux **thalwegs** qui permettent de rejoindre le centre urbain par les villes de Laxou, Villers-lès-Nancy et Vandoeuvre. Ces derniers sont des axes routiers importants et des entrées de ville très empruntés. Ils sont constitués de secteurs ouverts de jardins et d'espaces verts constituant des vitrines intéressantes et certainement des enjeux majeurs de maintien de la biodiversité dans la ville : transit, corridor urbain, intérêt paysager, etc. On note également un **grand nombre de jardins publics** autour d'anciens bâtis de caractère ou de zones de loisirs.

Côté est (et sud), les massifs boisés sont rares, laissant la place aux **larges étendues agricoles**. Les quelques bois (en particulier aux environs de Saulxures-lès-Nancy) semblent bien fluets au regard de la forêt de Haye. Par leur disposition, ils ont néanmoins un rôle certain dans la dispersion de la faune : **secteur refuge, corridor de déplacement, etc.**, au sein d'une mosaïque agricole et urbaine présentant assez peu de haies. Ils participent également à la diversité et à la qualité du paysage. Les espaces urbains sont également moins denses et organisés en villages et petites villes.

La position au carrefour de plusieurs entités paysagères tel que décrit dans le document « Paysages Lorraine » (AREL, DIREN LORRAINE, 1997) illustre bien ces deux visages : à l'ouest, les régions paysagères des coteaux calcaires, à l'est, les régions calcaires des plaines argileuses et humides, riches en grands étangs.

##### **Les points à retenir :**

Grandes surfaces boisées à l'ouest, accompagnées de rares milieux ouverts.

Importance des thalwegs à l'ouest en tant que vitrine pour les entrées de ville.

Prédominance des espaces agricoles à l'est, accompagnés de quelques bois.

Rareté des structures boisées à l'est.

#### IV.2.2.2. Et au milieu coule une rivière

*Cf. carte 7b : Premières appréciations de fonctionnalité écologique*

La Meurthe et ses abords proches forment une vallée alluviale présentant de larges surfaces à proximité du sud de la zone urbaine.

Puis, la largeur des milieux naturels s'amenuisent au fur et à mesure que l'on rentre dans Nancy pour ne plus constituer que des berges de type « espaces verts » où la main de l'homme est très présente. Néanmoins, on voit bien là que ce fin filet de nature constitue un enjeu majeur en matière de corridor écologique.

De plus, en entrant au cœur de Nancy et en permettant un accès rapide vers l'extérieur, la Meurthe a très certainement un rôle notable de vitrine à jouer.

##### **Les points à retenir :**

La Meurthe présente une vallée alluviale très rétrécie en zone urbaine mais encore assez large au sud.

Rôle vitrine majeur de la Meurthe.

#### IV.2.2.3. Une urbanisation à plusieurs vitesses

*Cf. carte 7c : Premières appréciations de fonctionnalité écologique*

Les secteurs urbains sont très variés. Ils se concentrent à l'ouest de la Meurthe, pour ensuite déborder aux quatre coins cardinaux en s'effilochant et suivant les grands axes routiers.

Les **secteurs « urbanisés à densité moyenne »** présentent en vue aérienne un intérêt peu visible au sol : les **jardins privés**. Petits îlots au milieu du béton, ils forment néanmoins des surfaces non négligeables. Ils sont pour un certain nombre d'espèces de flore et surtout de la faune volante, des zones de refuge, facilitant le transit, voire des secteurs de vie pour des espèces d'affinité anthropique.

Les **secteurs « urbanisés à densité faible » sont quant à eux encore plus verts en apparence**, laissant une bonne place à « la nature ». Cependant, c'est une nature encore très anthropisée que l'on y observe, et dans certains secteurs résidentiels récents **très consommateurs de surface**, les jardins s'apparentent plutôt à des espaces verts.

Il y a clairement ici des enjeux en termes d'utilisation de l'espace, de sa gestion et de son entretien. Le parallèle entre l'actuelle occupation du sol et les principes de corridors écologiques qui se dessinent sur la cartographie synthétique des situations écologiques sur le Grand Nancy, appelle également à certaines questions en matière d'aménagement de l'espace et d'intégration dans l'environnement naturel.

Enfin, le **secteur « urbanisé à forte densité »**, du centre de Nancy laisse une place assez faible à l'expression de la nature. Quelques parcs (par ailleurs remarquables) offrent essentiellement des espaces de détente, et sont donc très anthropisés. En matière de vitrine et de sensibilisation, il y a là un enjeu important : **faire entrer la nature au cœur du Grand Nancy, expliquer son rôle, laisser la nature s'exprimer et communiquer/sensibiliser.**

**Les zones d'activités** représentent des surfaces urbanisées particulières en ce sens qu'elles offrent des dépendances vertes importantes et des potentialités remarquables en matière d'aménagements favorables à la Biodiversité : larges espaces verts et toits plats qui pourraient recevoir une gestion adaptée à la faune et à la flore ainsi que des situations stratégiques d'un point de vue écologique sont probablement les deux principaux enjeux. Pour ce qui est de la situation stratégique, on observe en effet un développement des zones d'activités en bordure des grands axes et carrefours, en secteur périurbain. Elles se développent également dans les zones interstitielles du tissu urbain. Cette localisation correspond aux axes de déplacements de la faune et de la flore présentées en carte 7d. La prise en compte de cet enjeu est primordiale dans les études amont à la création ou au développement de ces zones d'activité.

***Les points à retenir :***

Un développement urbain calqué sur les grands axes de transport, en particulier pour les zones d'activité.

Enjeu des jardins privés comme zones relais et de développement de la biodiversité.

Des jardins privés trop artificiels, en particulier dans les nouveaux secteurs résidentiels.

Les zones « vertes » périurbaines représentent des enjeux majeurs pour la biodiversité à prendre en compte dans l'aménagement du territoire.

#### IV.2.2.4. La nature transit sur le Grand Nancy

*Cf. carte 7d : Premières appréciations de fonctionnalité écologique*

La carte 7d présente deux couches d'information :

- La perméabilité écologique qui définit ici, de manière synthétique, les espaces permettant un transit facilité de la faune et de la flore par l'assez bonne connexion entre les espaces naturels ou assimilés (Zones à bonne perméabilité écologique), les espaces ne permettant quasiment aucun transit (Zones urbanisées à faible perméabilité écologique) et les espaces intermédiaires (Zones à perméabilité écologique moyenne).
- Les axes majeurs de déplacement Nord/Sud et Ouest/Est, représentant les axes a priori les plus fonctionnels pour le déplacement de la faune et la flore.

En terme de perméabilité, on note ici le reflet de la carte 7c, avec un resserrement ponctuel des secteurs à bonne perméabilité écologique, constituant des enjeux écologiques importants.

On peut différencier ici les axes de transit Nord/Sud et Est/Ouest, du point de vue de leurs caractéristiques. En effet, dans le premier cas, les **échanges nord-sud semblent facilités** par de nombreux corridors : la Meurthe, les réseaux de bosquets et de jardins des coteaux, les bois et les zones agricoles. Ils forment des axes relativement fonctionnels pour un certain nombre d'espèces. En revanche, les **échanges est-ouest semblent plus difficiles**, si ce n'est par le Nord et le Sud. On notera néanmoins l'intérêt des secteurs suivants : thalweg du ruisseau Moulin à Jarville-la-Malgrange et le Parc de Montaigu qui sont des relais intéressants.

**Les points à retenir :**

Des réseaux écologiques à préciser et des corridors à définir afin de les intégrer dans les schémas d'aménagement du Grand Nancy.

Des améliorations nécessaires pour favoriser les échanges Est/ouest.

#### IV.2.2.5. Ebauche du réseau écologique

*Cf. carte 7e : Premières appréciations de fonctionnalité écologique*

La cartographie synthétique réalisée ici ne peut se substituer à un véritable travail sur la définition des réseaux écologiques du territoire du Grand Nancy. Néanmoins, on peut estimer que la carte 7d offre un bon visuel sur les principaux enjeux.

Comme précédemment, deux couches d'information sont présentées ici :

- Les réseaux écologiques, tout d'abord, qui ont été compartimentés en 3 catégories : les milieux ouverts (zones agricoles, jardins, etc.), les milieux fermés (forêts, bois, etc.) et les zones en eau. Figurent également ici les zones urbanisées à faible perméabilité écologique constituant des freins au déplacement de la faune et de la flore
- Les contraintes aux déplacements, c'est-à-dire les barrières entre deux secteurs de milieux ouverts ou fermés proches.

En terme de réseaux écologiques, on retrouve ici l'opposition Est/Ouest (Milieux agricoles, milieux boisés) présentée ci-dessus. On note également l'intérêt des secteurs non urbanisés dans le tissu urbain comme zone relais ou refuge pour la faune et la flore. Globalement, le tissu urbain n'apparaît pas comme une barrière absolument infranchissable, en tous les cas pour bon nombre d'espèces. C'est un atout notable pour se lancer dans l'amélioration des qualités de ces réseaux écologiques.

Les zones en eau sont constituées de la Meurthe, du canal de jonction et de quelques rares ruisseaux. Ce réseau présente donc la particularité d'offrir une importante rivière qui traverse tout le Grand Nancy, mais de très rares axes secondaires, du fait notamment des nombreux ruisseaux canalisés.

Les contraintes aux déplacements présentent les axes qu'il serait bon d'améliorer pour le déplacement de la faune et de la flore. Ils sont nombreux sur le Grand Nancy. Ce nombre illustre les potentialités existantes (nombreuses zones refuges, territoire assez peu urbanisé). En effet, on ne se trouve pas dans une situation 100 % urbanisée. Les actions permettant d'améliorer les échanges entre les zones refuges seront donc souvent peu coûteuses et simples à mettre en œuvre.

**Les points à retenir :**

Des enjeux différents de part et d'autre du territoire : à l'ouest les enjeux concernent les espaces boisés, à l'est les espaces agricoles.

Un réseau de ruisseaux quasiment absent du territoire.

Des connections à améliorer entre les nombreux espaces refuges.

#### IV.2.2.6. Les frontières sont ouvertes

*Cf. carte 7f : Premières appréciations de fonctionnalité écologique*

**Le territoire du Grand Nancy a une valeur administrative que la nature ignore.**

Aujourd'hui, la plupart des études scientifiques sur le sujet s'accordent sur l'importance du maintien d'espaces de transit favorables entre les noyaux de nature, et ce à différentes échelles. L'aménagement du territoire et les politiques environnementales ne doivent donc pas ignorer le fonctionnement écologique aux frontières administratives. Au contraire, un travail en partenariat est nécessaire afin d'assurer la réussite des actions entreprises. Les actuelles études en cours (SCoT, Trame verte régionale, etc.) illustrent ce besoin. Les actions d'ores et déjà réalisées avec les intercommunalités limitrophes sont donc à poursuivre.

On le voit bien ici, la forêt de Haye, le plateau de Malzéville, les zones agricoles de l'est et du sud-est de la Meurthe sont autant d'espaces naturels ou semi-naturels qui se prolongent en dehors des limites administratives. Des enjeux d'interventions concertées sont donc à étudier.

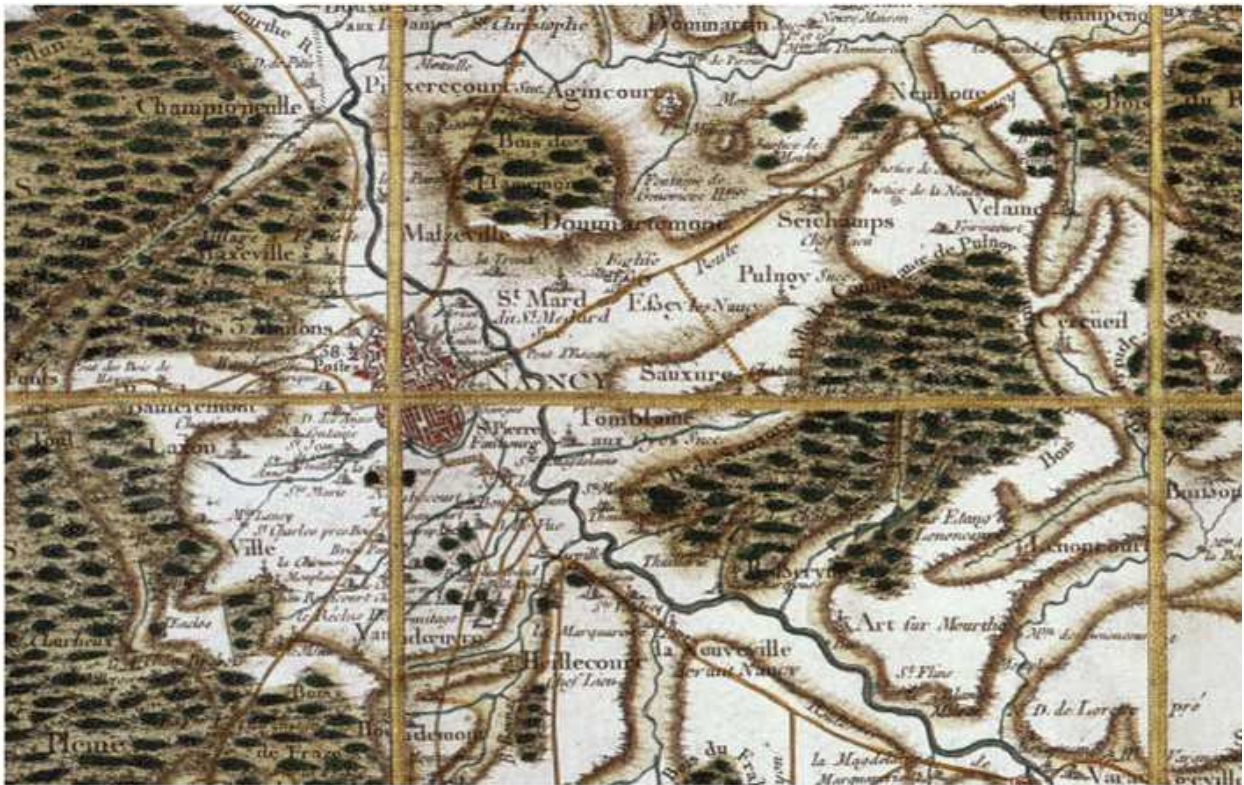
**Les points à retenir :**

Des enjeux similaires aux frontières administratives du Grand Nancy.

La nécessité de poursuivre des projets complémentaires entre intercommunalités.

#### IV.2.2.7. Le « Grand Nancy », il y a 200 ans

Il y a un peu plus de 200 ans, Cassini cartographiait les campagnes de France et nous a laissé des cartes riches d'informations pour mieux comprendre, aujourd'hui, l'évolution d'un territoire (cf. carte ci-dessous tirée de <http://cassini.seies.net>) :



Globalement, l'organisation générale de l'espace a peu changé. Forêts à l'ouest, espaces ouverts à l'est. Les grands axes de déplacements sont déjà en place. Nous retrouvons ici les principaux traits du Grand Nancy.

Passé ce visuel très large, nous pouvons lister ici les grandes lignes de l'évolution du territoire, qui pourront constituer des enjeux en matière d'aménagement :

- Développement urbain très net, les différents hameaux autour du centre historique de Nancy ne forment plus qu'un grand espace urbain. L'extension de l'urbanisation s'est faite depuis le centre historique vers les zones à moindre contrainte à l'ouest et au sud (ne nécessitant pas de traverser la Meurthe). Puis, nouvelle extension des zones urbaines au nord-est du territoire au détriment de zones agricoles ;
- Disparition de surfaces importantes de forêts (Plateau de Malzéville, Bois aux environs de Saulxures) ;

- Perte de surfaces agricoles au profit de zones urbaines et de zones d'activités ;
- « Disparition » sous la zone urbanisée des nombreux ruisseaux affluents de la Meurthe, en particulier au départ des coteaux ouest du Grand Nancy ;
- Création du canal de la Marne au Rhin et canalisation de certains tronçons de la Meurthe qui perd une partie de ses méandres.

Cette carte a vocation à visualiser l'évolution depuis 200 ans. A l'échelle d'une ou deux générations, l'Homme ne perçoit pas toujours l'évolution d'un territoire à réel niveau. Cette carte de Cassini permet de faire un bilan et d'envisager quelques actions favorables à la biodiversité mais également au cadre de vie : réouverture de ruisseaux, mise en valeur des bords de Meurthe, etc.

## V. STRATEGIE : LA TRADUCTION D'UNE VOLONTE POLITIQUE FORTE EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITE

Nous avons jusque là présenté les enjeux et attentes pour le territoire du Grand Nancy. Il s'agit maintenant de définir la stratégie qui sera retenue, c'est-à-dire le « quoi faire », le « comment faire » et le « avec qui mettre en œuvre ».



### V.1. LE « QUOI FAIRE »

« L'environnement est l'affaire de tous ». Cet adage, au-delà de la réalité qu'il illustre et quand bien même le terme d'environnement reste très général, nous rappelle que c'est à tous les niveaux, **du petit geste quotidien à la stratégie de développement d'un territoire**, que l'on peut intervenir. La politique Biodiversité du Grand Nancy devra donc envisager des actions à tous ces niveaux.

Faisant suite aux préconisations de l'Agenda 21, le Grand Nancy précise aujourd'hui les **futurs axes de travail en faveur de la biodiversité**.

La **biodiversité est un très vaste champ d'étude**. Que ce soit en construisant des bâtiments, en aménageant une rivière, en maintenant des pratiques agricoles favorables aux milieux naturels, ou bien encore en créant une nouvelle route (etc.), chaque intervention ou non-intervention sur les milieux a des conséquences positives ou négatives sur la biodiversité. L'objectif est donc ici de **favoriser les interventions ayant des conséquences positives et de trouver les solutions minimisant les conséquences négatives**.

Impulser la recherche de solutions permettant de minimiser les conséquences négatives de l'aménagement du territoire sur la biodiversité

La **biodiversité reste néanmoins une notion mal définie** pour beaucoup. Les scientifiques eux-mêmes en proposent diverses définitions. C'est malheureusement très souvent par défaut de connaissance que certaines actions ont des conséquences négatives sur la biodiversité alors que les solutions sont elles-mêmes fréquemment très simples à mettre en œuvre et peu coûteuses. Nous retiendrons donc ici une définition très large pour la biodiversité : **la diversité du monde vivant**. Soulignons qu'il n'est pas fait mention des qualificatifs de « protégé », de « rare » ou bien encore de « remarquable ». Ces qualificatifs permettent de hiérarchiser, mais la biodiversité est bien l'ensemble du monde vivant.

L'objectif est donc de **travailler au maintien de cette biodiversité en s'intéressant à l'ensemble des espèces et milieux**. La politique biodiversité devra également communiquer pour informer et faire prendre conscience. Les actions défavorables à la biodiversité sont en effet très souvent liées à un défaut de connaissance ou d'appropriation de ces enjeux.

Revenons à notre adage, et rappelons ici que l'on ne préserve bien que ce que l'on connaît bien. Par ailleurs, on n'apprécie correctement les enjeux que lorsque l'on dispose de tous les moyens nécessaires pour le faire. **La mise à jour de la connaissance et sa transmission sont donc un préalable nécessaire.**

Améliorer la connaissance afin de parfaire l'action

Développer l'accès à la biodiversité, améliorer les vitrines et promouvoir l'image d'un Grand Nancy « nature »

Former pour mieux prendre en compte les enjeux de la biodiversité

Parce qu'elle est au cœur des activités humaines, la Biodiversité demande **une approche globale et implique tous les secteurs**. Il ne s'agit donc pas de créer une nouvelle politique mais bien d'intégrer la biodiversité au cœur des stratégies d'intervention. L'action du Grand Nancy s'inscrit en pleine complémentarité des actions d'ores et déjà lancées et a l'ambition de porter une mise en cohérence des objectifs et une mutualisation des moyens en faveur de la préservation des ressources du vivant (eau, énergie, ..), des paysages et du patrimoine naturel.

Définir une politique biodiversité complémentaire aux actions d'ores et déjà lancées (gestion des déchets, énergie, etc.)

## V.2. LE « COMMENT FAIRE »

Les outils sont primordiaux dans la réussite d'un projet. Le Grand Nancy doit donc **se doter des moyens indispensables** pour coordonner l'action, organiser les échanges, apprécier le résultat des actions.

Définir une politique ambitieuse, bénéficiant d'une bonne lisibilité

Se doter des moyens humains nécessaires à la prise en compte de la biodiversité

Se doter d'une organisation nécessaire à la coordination

Aujourd'hui, une volonté politique a permis de répondre à une attente de la population en faisant germer un projet ambitieux.

**Ce projet doit trouver le terreau nécessaire à son développement** : équipe suffisante et compétente, organisation interne structurée, organisation d'échanges entre services et avec les partenaires, etc.

Développer les échanges avec les partenaires scientifiques et administratifs traitant de biodiversité

Ensuite, il est **indispensable de suivre chaque action et d'en évaluer la réussite**. Ce suivi poursuit deux buts : le premier : pouvoir rendre des comptes et **montrer le bien-fondé des actions entreprises**. Le second : **capitaliser de l'expérience**.

Suivre, évaluer et rendre des bilans de chaque action lancée

Capitaliser et mutualiser l'expérience

### V.3. LE « AVEC QUI METTRE EN OEUVRE »

Les acteurs qui s'investissent en faveur de la biodiversité, en particulier sur le territoire du Grand Nancy, sont nombreux. Notre diagnostic montre également qu'ils sont attentifs, en attente de projets et moteurs pour pérenniser la dynamique d'action que le Grand Nancy souhaite lancer.

Le Grand Nancy doit donc **s'appuyer sur ces partenaires**, développer ses projets de manière complémentaire avec les autres politiques.

La stratégie pour la Biodiversité a l'ambition de mobiliser ces acteurs autour de ses grands objectifs et orientations. À côté des actions relevant des compétences strictes du Grand Nancy, la politique Biodiversité avance une série de propositions d'actions partenariales que les partenaires pourront mettre en œuvre avec son soutien et dans le cadre de leurs propres compétences et politiques.

S'appuyer sur les partenaires scientifiques, administratifs et associatifs

A une autre échelle, et parce que chaque action a son importance, le Grand Nancy **souhaite également s'appuyer sur les privés (entreprises) et sur les particuliers (habitants)** afin d'initier une dynamique à large échelle.

Engager des échanges avec les entreprises privées pouvant impulser des actions favorables à la biodiversité

## VI. LES OBJECTIFS

Chaque orientation est déclinée selon trois grands axes :

COMMUNIQUER



FORMER



AGIR

**Actions pilotes**



## **VI.1. AMELIORER LES CAPACITES D'ACTION DU GRAND NANCY**

ACT : Se doter des moyens d'entreprendre et de coordonner l'action environnementale
COM : Améliorer les échanges
FOR : Améliorer les connaissances des services du Grand Nancy

## **VI.2. AMELIORER LA CONNAISSANCE NATURALISTE**

ACT/COM/FORM : Réaliser la cartographie fine des espaces naturels et hiérarchiser les enjeux
ACT/COM/FORM : Mettre à jour les atlas faune, flore, habitats et hiérarchiser les enjeux
ACT/COM/FORM : Recenser et préserver le patrimoine arboré

### **VI.3. PRESERVER LES ESPECES ET MILIEUX**

ACT : Préserver les milieux les plus rares
ACT/COM : Préserver les milieux nécessaires aux espèces rares et en danger
ACT : Réaliser des suivis
ACT : Réaliser des plans de restauration
COM/FORM : Surveiller les sites naturels
COM : Communiquer (continuer à) sur les espèces les plus rares

### **VI.4. AMELIORER LA FONCTIONNALITE ECOLOGIQUE**

ACT /FORM : Améliorer la connaissance sur la fonctionnalité écologique du territoire du Grand Nancy
ACT : Améliorer les grandes connexions écologiques
ACT/COM : Maintenir et densifier le réseau arboré
ACT/COM/FORM : Mettre en place une gestion différenciée des espaces verts
ACT/COM : Reverdir les espaces urbanisés non utilisés
ACT/COM/FORM : Contrôler les espèces invasives et favoriser les espèces locales

## **VI.5. AMELIORER L'ACCES A LA NATURE**

ACT/COM/FORM : Faire découvrir les sites communautaires d'intérêt naturel
---

ACT : Profiter de la Meurthe et de ses abords pour faciliter l'accès à la nature
--

ACT/COM : Maintenir et développer les jardins familiaux
---

## **VI.6. DEVELOPPER LES ECHANGES AVEC LES TERRITOIRES FRONTALIERS**

COM : Echanger
----------------

ACT : Démultiplier les actions
--------------------------------

## **VI.7. COMMUNIQUER ET SENSIBILISER**

COM : Sensibiliser les services techniques du Grand Nancy
---

COM : Communiquer sur les actions entreprises
---

COM : Repérer les contacts
----------------------------

COM : Donner une image « verte » au Grand Nancy
---

COM : Sensibiliser et créer des relais
--

## **VI.8. AMELIORER LA PRISE EN COMPTE DE LA BIODIVERSITE DANS TOUT TYPE D'AMENAGEMENT**

ACT/COM/FORM : Affiner la prise en compte dans les études amont
ACT : Suivre les travaux
ACT : Sensibiliser pour une gestion raisonnée des ressources et espaces verts
ACT : Préférer la densification de l'urbanisation
ACT : Favoriser la végétalisation urbaine

## **VI.9. AMELIORER LE CADRE DE VIE**

ACT/COM : Améliorer le cadre de vie et augmenter l'impression d'environnement naturel sur le Grand Nancy
COM : Transmettre une image

## **VI.10. CREER UN OBSERVATOIRE DE LA POLITIQUE BIODIVERSITE.**

ACT : Capitaliser l'expérience, la mutualiser en créant un observatoire de la biodiversité
--

## VII. BIBLIOGRAPHIE

Le plan paysage – Programme d’action, CUGN, Nov. 2007
Le plan paysage – Fiches communales, CUGN, Nov. 2007
Etude de restauration et de mise en valeur de la Meurthe et de ses affluents et de préservation des zones d’expansion de crue de Rosières aux Salines à Nancy, CUGN, Nov. 2007
Verger conservatoire de Malzéville, Meuse Nature Environnement, 2005
Verger conservatoire de Maxéville, Meuse Nature Environnement, 2005
Verger conservatoire de Essey-lès-Nancy, Meuse Nature Environnement, 2005
Verger conservatoire de Vandoeuvre-lès-Nancy, Meuse Nature Environnement, 2005
Etude pour la connaissance, la protection, la gestion et la valorisation de l’Herpétofaune au sein de la CUGN, rapport de stage BRONIQUE Benoît, 2002
Population de Crapauds calamites au sein du site GSM, CSL, Juin 2002
Les coteaux de l’agglomération nancéienne : analyse diagnostic sur les zones de Vandoeuvre, Houdemont et Ludres, ADUAN/CUGN/LORTIE, Mars 2000
Les coteaux de l’agglomération nancéienne : analyse diagnostic sur les zones de Maxéville, Laxou et Villers-lès-Nancy, ADUAN/CUGN/LORTIE, Mars 2000
Les coteaux de l’agglomération nancéienne : analyse diagnostic sur les zones de Malzéville, Saint Max et Essey-lès-Nancy, ADUAN/CUGN/LORTIE, Déc. 1999
Les coteaux de l’agglomération nancéienne, étude de faisabilité sur la zone NA de Saint-Max, ADUAN/CUGN, Juillet 2001
Protection et valorisation des coteaux de l’agglomération nancéienne étude pré-opérationnelle de Ludres, CUGN/ADUAN, Janv. 2002
Protection et valorisation des coteaux : premiers éléments d’expertise, CUGN/ADUAN, Mars 1999
Atlas de la répartition des Amphibiens et reptiles de la CU, CSL
La gestion harmonique dans les parcs départementaux de la Seine St Denis, de 1990 à 2005, ouvrage Parthénope Collection, Céline DUBREUIL, 144 pages, Ouvrage Parthénope Collection, Parution en 2006
Différents sites de CUGN avec amphibiens et reptiles, CUGN
Cartes de répartition des amphibiens et reptiles, CSL, 2002.

Observations botaniques le long du Grémillon, du rond-point situé entre la RD83 et l'avenue de Brigachtal au parking de Mouzimpré, CJBN, 2004

Inventaire actualisé de la flore vasculaire de la Communauté Urbaine du Grand Nancy, BONASSI J., CJBN, 2006

Etude et propositions de gestions d'un ensemble de boisements classés à Nancy : le massif boisé du Haut du Lièvre, VEROT. A ; mémoire de 3 année de FIF, Engref Nancy, 1994

CD-ROM, Forêt urbaine réalisation d'un plan programme sur le site sud ouest de l'agglomération nantaise, Biotope, 2005

Le patrimoine vert communautaire – Espaces, enjeux et outils de gestion, Juin 2002, Estelle LECLAIRE, DEA Paysage, patrimoine et aménagements, Université de Nancy 2.

Etude l'eau dans la ville, ADUAN, Juillet 2005

Expertise paysagère en vue d'un Plan Paysage, CUGN – Yolande Hessou Architecte Paysagiste – Anne-Claude Choley-Fellmann architecte, mars 2004

Etude préalable à la préservation des zones humides alluviales de Bosserville, ONEMA, novembre 2007

## VIII. PROCHAINES ETAPES DE LA MISSION

**Consultations internes au Grand Nancy :** besoins/attentes

### **Propositions d'actions**

Les actions seront présentées sous la forme d'un tableau :

- Libellé de l'action,
- Niveau de priorité,
- Objectif de l'action,
- Partenaires techniques et financiers envisageables.

Une fiche synthétique reprendra ensuite chaque action avec :

- Description de l'action, moyen technique, etc.
- Estimation du coût de l'action et du temps nécessaire pour sa réalisation.

### **Priorités**

Sont définis en face de chaque proposition d'action la priorité. Cette priorité ne tient pas compte de la planification, même si elle est en partie liée. Elle tient compte en revanche :

- Des choix stratégiques et politiques du Grand Nancy.
- De l'urgence en terme d'action pour permettre le lancement d'autres actions ou répondre à une problématique critique (ex : espèce en danger de disparition sur le Grand Nancy).

### **Planification et chiffrage**

### **Mise en œuvre de deux actions « pilotes »**

## **IX. ANNEXES**

IX.1. Grille de consultation

IX.2. Base de Données

IX.3. Lexique

## IX.1. GRILLE DE CONSULTATION

### **Structure et personne(s) rencontrées :**

### **Date :**

### **Etat des connaissances :**

#### *Bibliographie existante*

- 1) Selon vous, existe-t-il des manques/zones d'ombre dans l'état des connaissances pour des études déjà réalisées sur la CUGN (cf. liste bibliographie) ?
- 2) Avez-vous des propositions à formuler pour combler ces manques ?
- 3) Connaissez-vous d'autres études ayant été réalisées sur le territoire de la CUGN ? Quels en sont les auteurs ? De quand datent-elles (support liste bibliographique) ?
- 4) Y a-t-il eu des évaluations des études déjà menées ? Quelles sont-elles ? Quelles thématiques concernent-elles ? Qui les a réalisées ?
- 5) Pensez-vous que des nouvelles évaluations soient nécessaires ? Pour quelle étude et à quelle échéance ?

#### *Projets, études*

- 6) Avez-vous, vous-même ou connaissance, de nouveaux projets d'études (amélioration connaissance, étude de nouvelles thématiques, etc.) ? Sur quelles thématiques ? A quelle échéance ?
- 7) Selon vous quels sont les manques et leur importance en matière de connaissance sur la CUGN pour les thématiques suivantes ? Pourquoi ?
  - a. Faune-flore-habitats - évaluation des manques : faibles-moyens-importants (à préciser, zone d'ombre à clarifier)
  - b. Fonctionnalité écologique - évaluation des manques : faibles-moyens-importants (à préciser, zone d'ombre à clarifier)
  - c. Paysage - évaluation des manques : faibles-moyens-importants (à préciser, zone d'ombre à clarifier)
  - d. Services rendus par la biodiversité (autoépuration, etc.) - évaluation des manques : faibles-moyens-importants (à préciser, zone d'ombre à clarifier)
  - e. Pédagogie/valorisation - évaluation des manques : faibles-moyens-importants (à préciser, zone d'ombre à clarifier)
  - f. Tourisme - évaluation des manques : faibles-moyens-importants (à préciser, zone d'ombre à clarifier)
  - g. Autres (à préciser)
- 8) Comment percevez-vous l'évolution de la prise en compte de la biodiversité dans les études menées sur la CUGN ?
  - a. Peu d'évolution
  - b. De plus en plus d'études menées mais persévérer dans cette démarche
  - c. Très nombreuses études menées, prise en compte suffisante

Richesse écologique :

- 9) Pouvez-vous lister et situer les grands enjeux écologiques de la CUGN ?
- Espèces faunistiques – à préciser, pourquoi, localisation, vulnérabilité (à quel niveau ?)
  - Espèces floristiques – à préciser, pourquoi localisation, vulnérabilité (à quel niveau ?)
  - Habitats naturels – à préciser, pourquoi localisation, vulnérabilité (à quel niveau ?)
  - Fonctionnalité écologique – à préciser, pourquoi localisation, vulnérabilité (à quel niveau ?)
- 10) Selon vous, quelles sont les priorités d'intervention ?
- Milieus forestiers – priorité faible-moyen-fort - à préciser, pourquoi, localisation
  - Vergers – priorité faible-moyen-fort – à préciser, pourquoi, localisation
  - Zones humides – priorité faible-moyen-fort – à préciser, pourquoi, localisation
  - Cours d'eau et abords – priorité faible-moyen-fort – à préciser, pourquoi, localisation
  - Milieus ouverts (notamment prairies) – priorité faible-moyen-fort – à préciser, pourquoi, localisation
  - Parcs et jardins – priorité faible-moyen-fort – à préciser, pourquoi, localisation
  - Milieus « verts fortement anthropisés » - priorité faible-moyen-fort – à préciser, pourquoi, localisation
  - Habitations et gîtes à chiroptères - priorité faible-moyen-fort – à préciser, pourquoi, localisation
  - Corridors de déplacement (trames verte et bleue) - priorité faible-moyen-fort – à préciser, pourquoi, localisation
  - D'une manière plus large : cadre de vie (paysage) - priorité faible-moyen-fort – à préciser, pourquoi
- 11) Pensez-vous que certaines espèces sur la CUGN nécessitent la mise en place d'un mini-plan de restauration (sauvegarde) ? si oui, sur quels secteurs en priorité ?
- 12) Avez-vous connaissance de projets de préservation ou de restauration sur la CUGN ? par quelle structure sont-ils portés ?
- 13) Pensez-vous que certains milieux doivent être recréés ? si oui lesquels, comment, par qui ?

**Projets :**

- 14) Avez-vous connaissance de projets en cours ou à venir (échéance) qui pourraient porter atteinte au milieu naturel ? Localisation ? porteur de projet ? quel type d'atteinte ?
- Aménagements d'infrastructures
  - Urbanisation
  - Aménagements industriels
  - Loisirs (voie verte, etc.)
- 15) Avez-vous des solutions ou des pistes de réflexion pour y remédier ?

## **Gestion des milieux (en fonction des structures rencontrées) :**

### Propriétaires :

- 16) Etes-vous propriétaires de parcelles sur la CUGN ? quelle est la surface totale ?
- 17) Gestion des parcelles :
- Vous-même - XX% des parcelles – localisation
  - Par associations - XX% des parcelles – localisation
  - Par prestataires privés- XX% des parcelles – localisation
  - Par services d'une collectivité- XX% des parcelles – localisation
- 18) Quels types de gestion sont mis en place ? Qu'en pensez-vous ? Quels sont les éventuels besoins ?

### Gestionnaires :

- 19) Etes-vous gestionnaire de parcelles sur la CUGN ?
- 20) Propriété des parcelles gérées :
- associations - XX% des parcelles – localisation –surface
  - privées- XX% des parcelles - localisation-surface
  - collectivité- XX% des parcelles - localisation-surface
- 21) Quelles principales actions menez-vous ?
- Conservation (à préciser) - XX% des parcelles – localisation –surface
  - Réhabilitation (à préciser, dans quel but) - XX% des parcelles – localisation –surface
  - Valorisation (ouverture au public) (à préciser) - XX% des parcelles – localisation –surface
  - Pédagogie (à préciser) - XX% des parcelles – localisation –surface
- 22) Réalisez-vous des suivis écologiques ? par qui ces protocoles ont-ils été élaborés ?
- 23) Connaissez-vous d'autres organismes gestionnaires ? lesquels ?

## **Développement Durable :**

- 24) Pensez-vous que la population de la CUGN soit suffisamment informée/sensibilisée sur les gestes éco-citoyens ?
- Insuffisamment – à préciser
  - Suffisamment – à préciser
  - Suffisamment mais pas facilement réalisable au quotidien – à préciser
- 25) Pensez-vous que la CUGN doit s'investir plus dans la mise en œuvre de solutions plus durables pour :
- La production d'énergie : détailler
  - L'entretien des dépendances vertes et jardins : détailler
  - Le recyclage, le traitement des déchets et le compostage : détailler
  - L'économie de l'eau : détailler
  - L'économie de l'espace : détailler
- 26) Pensez-vous que la CUGN, et les communes, doivent être plus exigeantes dans l'aménagement des :
- Zones d'activité industrielles : détailler
  - Zones d'activité commerciales : détailler
  - Zones à vocation résidentielles : détailler
- 27) Selon vous, quels seraient les leviers à mettre en œuvre pour améliorer la qualité des ressources en eaux de la CUGN ?
- Un meilleur contrôle des industries et autres activités humaines pouvant avoir un impact sur les milieux aquatiques (rejets, etc.)
  - l'achat de cuves de récupération d'eau de pluie pour le lavage des véhicules et l'arrosage des jardins grâce à des subventions
  - la diminution voire à terme la suppression de l'utilisation de pesticides dans les espaces verts de la CUGN
  - autres – à préciser

**Image de la CUGN d'un point de vue environnemental :**

- 28) Selon vous, quelle est l'image environnementale de la CUGN pour la population locale ?
- Insatisfaisante – à préciser
  - Satisfaisante – à préciser
  - Très satisfaisante – à préciser
- 29) Selon vous, quelle est l'image de la CUGN pour la population extérieure (tourisme) ?
- Insatisfaisante – à préciser
  - Satisfaisante – à préciser
  - Très satisfaisante – à préciser
- 30) Quels sont les éléments forts du paysage de la CUGN ?
- Plutôt orienté vers les milieux naturels – lesquels, les hiérarchiser
  - Plutôt orienté vers le patrimoine bâti et historique (approche culturelle permettant d'orienter les visiteurs sur un patrimoine naturel situé à proximité) – lesquels, les hiérarchiser
- 31) Selon vous, en quoi la nature pourrait participer à la qualité du cadre de vie ?
- 32) Selon vous, quelles sont, parmi les activités humaines suivantes, celles qui ont :
- Une conséquence positive sur la biodiversité :
    - Non-gestion
    - Conservation
    - Agriculture
    - Loisirs : fréquentation par du public (randonnées, chasse, pêche, etc.)
    - Développement économique
  - Une conséquence négative sur la biodiversité :
    - Non-gestion
    - Conservation
    - Agriculture
    - Loisirs : fréquentation par du public (randonnées, chasse, pêche, etc.)
    - Développement économique
- 33) Que pensez-vous du niveau de pollution sur le territoire de la CUGN ?
- Pollution atmosphérique – niveau faible-moyen-fort
  - Pollution lumineuse – niveau faible-moyen-fort
  - Pollution sonore – niveau faible-moyen-fort
  - Pollution thermique – niveau faible-moyen-fort
  - Pollution des eaux – niveau faible-moyen-fort
  - Pollution des sols – niveau faible-moyen-fort
- 34) Pensez-vous que ces pollutions aient un impact sur la biodiversité ? quels seraient, selon vous, les leviers stratégiques à mettre en œuvre dans cette étude ?
- 35) Pensez-vous que ces pollutions aient un impact sur le cadre de vie ? quels seraient, selon vous, les leviers stratégiques à mettre en œuvre dans cette étude ?

### **Evolution du territoire :**

- 36) Comment caractériseriez-vous le développement urbain de la CUGN ?
- Raisonné
  - Important
  - Galopant
- 37) Que pensez-vous de la prise en compte de l'environnement dans ce développement urbain (sur communes, sur CUGN) ?
- Insatisfaisante – à préciser
  - Satisfaisante – à préciser
  - Très satisfaisante – à préciser
- 38) Avez-vous des références notables en matière de prise en compte de l'environnement sur des projets récents ?
- 39) Avez-vous une bonne connaissance de la politique environnementale de la CUGN ?
- Insatisfaisante – à préciser
  - Satisfaisante – à préciser
  - Très satisfaisante – à préciser
- 40) Quels seraient selon vous, les moyens à mettre en œuvre pour améliorer cette connaissance ?
- Bilan d'activité
  - Points presse
  - Multiplication des échanges
  - Site internet/intranet
  - Autres
- 41) Pensez-vous que les échanges avec le service Environnement de la CUGN sont suffisants ? quels seraient selon vous, les moyens à mettre en œuvre pour améliorer ces échanges ?
- Réunions
  - Notes de service (bilans d'activité)
  - Colloques annuels ou bisannuels
  - Site intranet, forum

### **Communication :**

- 42) Quels sont les axes sur lesquels la CUGN doit plus communiquer ?
- Espèces phares
  - Entretien écologique des jardins
  - Prise en compte de l'environnement dans le cadre d'aménagements
  - Pollutions
  - Energies et gestion des ressources naturelles
  - Projets en cours, réalisés ou à venir du service environnement
  - Services rendus par la biodiversité
- 43) Quels sont les types de publics à cibler dans la communication environnementale (hiérarchiser) ?
- 44) Quels supports seraient les mieux adaptés d'après vous (ex : brochure, presse, internet, panneaux, sentiers d'interprétation, animations, etc.) ?
- 45) La CUGN doit-elle envisager de mettre en œuvre des actions « pilotes » sur lesquelles asseoir sa communication, son image ? à préciser

### **Attentes/apports :**

- 46) Quels sont les sites naturels susceptibles de participer à l'attrait touristique de la CUGN (hiérarchiser) ?
- 47) Quels sont les sites naturels les plus fréquentés, en particulier le week-end (hiérarchiser) ?
- 48) Que pensez-vous de l'accessibilité (physique) à la nature sur la CUGN ?
  - a. Insatisfaisante – à préciser
  - b. Satisfaisante – à préciser
  - c. Très satisfaisante – à préciser
- 49) Quels sont les sites sur lesquels la CUGN devrait intervenir en priorité (accessibilité, sécurisation, aménagement, etc.) ?
- 50) Selon vous, les aménagements permettant la découverte de la nature sur la CUGN sont-ils suffisants ? La population attend-elle plus, sur quels éléments en particulier, sur quoi vous basez-vous ?
- 51) Pensez-vous que le bassin de vie de la CUGN offre suffisamment d'animations et de « démarches » pédagogiques et de sensibilisation à l'environnement ?
  - a. Insatisfaisante – à préciser
  - b. Satisfaisante – à préciser
  - c. Très satisfaisante – à préciser
- 52) Sur quels axes la CUGN devrait plus développer ces démarches pédagogiques ?
- 53) Pensez-vous que certains secteurs ne doivent pas être ouverts au public afin d'être préservés ? lesquels, localisation, pourquoi ?
- 54) Y a-t-il certains domaines où vous avez besoin de formations pour répondre à la CUGN ?
- 55) Selon vous, quelles sont les priorités d'intervention pour mieux prendre en compte la biodiversité ?
  - a. Milieux naturels - priorité faible-moyen-fort – à préciser, pourquoi, localisation
  - b. Corridors de déplacement (trames verte et bleue) - priorité faible-moyen-fort – à préciser, pourquoi, localisation
  - c. D'une manière plus large : cadre de vie (paysage) - priorité faible-moyen-fort – à préciser, pourquoi, localisation
  - d. Pression développement urbain/économique - priorité faible-moyen-fort – à préciser, pourquoi, localisation
  - e. Pollution - priorité faible-moyen-fort – à préciser, pourquoi, localisation
  - f. Communication/pédagogie - priorité faible-moyen-fort – à préciser, pourquoi, localisation
  - g. Formation - priorité faible-moyen-fort – à préciser, pourquoi, localisation
- 56) Dans le cadre de cette étude, les choix stratégiques devront plus prendre en compte :
  - a. Ce qui est rare, sensible, original ?
  - b. Ce pourquoi le territoire du Grand Nancy a une certaine responsabilité d'envergure locale, régionale ou à plus grande échelle ?
  - c. Ce qui est important pour le cadre de vie, les activités
  - d. Ce qui est important pour l'image ?
  - e. Ce qu'il est nécessaire de connaître pour une bonne gestion de ce territoire (formations/sensibilisation)
  - f. Autres – à préciser

### **Autres apports, commentaires du consulté :**

## IX.2. BASE DE DONNEES (BDD)

BIODIV\_entités

ID polygone: 12

Page1 Page2 Page3 Page4

**GENERALITES**

Occupation du sol: MA Surface (ha): 736,58

Description générale

Topographie : plaine, coteaux  
 Ambiance : calme, de village  
 Vue sur la CUGN : pas de vue sur la CUGN  
 mosaïque agricole très variée avec des vergers et des vignes en coteaux, des prairies de pâture parcourue de haies, de l'openfield avec de nombreuses cultures en plaine  
 présence d'un réseau de fossés  
 présence de quelques habitations éparées  
 le canal de jonction parcourt cette entité avec une ripisylve discontinue, et quelques roselières  
 le réseau routier est très peu présent

Communes(s):	Projets en cours:
FLEVILLE-DEVANT-NANCY	Infrastructures
HEILCOURT	Aménagement de plateau de Villers
HOUEMONT	DOCOB Plateau Malbéville
JARVILLE-LA-MALGRANGE	Infrastructures
LANEUVILLE-DEVANT-NANCY	Loisirs
LUDRES	Pas de projets
	Urbanisation

Enr.: 12 sur 104

BIODIV\_entités

ID polygone: 12

Page1 Page2 Page3 Page4

**BIODIVERSITE**

Perméabilité à la faune et à la flore

3 - Bonne (espaces naturels)

le canal de jonction constitue une coupure

Présence d'un gestionnaire

Gestion différenciée des esp. verts

Présence d'espèces remarquables

Zone relais de biodiversité: 1 - L'entité est une zone relais de biodiversité

Types d'expertises à mener	Périmètre(s) d'inventaire ou réglementaire(s) présent(s)	Périmètre(s) d'inventaire ou réglementaire(s) potentiels
Botanique	ENS	Pas de périmètre réglementaire
Ornithologique	*	*
Entomologique		

Enr.: 12 sur 104

BIODIV\_entités

ID polygone 12

Page1 | Page2 | Page3 | Page4

**CADRE DE VIE**

Importance du vert 3 - Forte

Importance des piétons et cyclistes 1 - Mineure (Trottoirs de petite taille, peu de passages pour piéton)

Intégration des espaces verts dans le bâti 0 - Nulle (car l'entité est un espace naturel)

Présence d'éléments remarquables

Eléments mal intégrés dans le paysage

**DEVELOPEMENT DURABLE**

Intégration des toits plats 0 - Nulle

**IMAGE**

Présence d'artères importantes de déplacement

Plantations et espaces verts 0 - Nulles (car l'entité est un espace naturel)

Qualité de l'entrée de ville 0 - L'entité n'est pas une entrée de ville

Enr : 12 sur 104

BIODIV\_entités

ID polygone 12

Page1 | Page2 | Page3 | Page4

**PEDAGOGIE**

Intérêt pour la pédagogie

Aménagements / pratiques   
parcours de santé

**ORIGINALITE**

**CONTRAINTES / MENACES**

Présence de dépôts sauvages

Projets de construction sur secteur à enjeux

Problèmes liés aux oiseaux   
corvidés ponctuellement dans des bosquets

Présence d'espèces invasives

Autre commentaire

Proposition d'intervention  
augmenter le réseau de haies  
favoriser les pratiques extensives  
sensibiliser les agriculteurs  
promouvoir l'agriculture raisonnée et/ou biologique

Enr : 12 sur 104

Cf. Carte 8 : Typologie des situations écologiques et référencement BDD (Id)

### **IX.3. LEXIQUE**

**APB** Arrêté de Protection de Biotope

**ZNIEFF** Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

**ZICO** Zone d'Importance Communautaire pour les Oiseaux

**SIC** Site d'Importance Communautaire (Natura 2000)

**ZSC** Zone Spéciale de Conservation (Directive Habitat - Natura 2000)

**ZPS** Zone de Protection Spéciale (Directive Oiseaux – Natura 2000)

**ENS** Espaces Naturels Sensibles